

# L'AVENIR DU NORD

1897-1931

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-QUATRE ANS.

1897-1931

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST,

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.



CHENIER



LABELLE

## ONT-ILS ASSEZ BLAGUE LE PEUPLE!

La rentrée des chambres a lieu à Ottawa, cette semaine.

Après sept mois d'administration le gouvernement Bennett affrontera le Parlement avec un bien maigre bilan de bonnes œuvres et de résultats favorables pour le peuple canadien.

Tout d'abord, une chose doit frapper tout le monde: c'est le pharisaïsme politique qui a caractérisé les conservateurs pendant la dernière campagne électorale qui les a conduits au pouvoir. Que disaient-ils, ces bons apôtres, ces docteurs du Protectionisme à outrance, ces scandalisés par la politique de M. King? Ah! ce qu'ils disaient; qui ne s'en souvient? Selon eux, la crise économique traversée par le Canada n'avait qu'une seule cause: la politique libérale. Les libéraux portaient seuls toute la responsabilité du malaise qui existait dans les finances et les affaires en général. Oh! si les tories arrivaient au pouvoir, tous ces maux se dissiperaient. Avec la chute du gouvernement King disparaîtrait la politique néfaste qui conduisait le Canada à tous les maux. Avec l'avènement des tories, le soleil de la prospérité brillerait partout en notre pays!

Hélas! trop d'électeurs ont cru à la bonne foi de ces politiciens hypocrites. M. Bennett s'empara du pouvoir.

Et aussitôt qu'a-t-on vu et qu'a-t-on entendu?

Dans l'impossibilité de résoudre, à eux seuls, une crise économique universelle; incapables de faire honneur à leurs promesses extravagantes, les conservateurs ont été obligés d'avouer que le malaise économique dont souffrait le Canada n'était pas dû aux libéraux — comme ils l'avaient écrit partout durant trois mois. Les conservateurs — obligés de se démasquer — ont fait des déclarations qui donnent raison aux libéraux et mettent à nu l'hypocrisie des orateurs tories, depuis le chef suprême jusqu'au plus insignifiant brillant des assemblés contradictoires.

Se déplaçant de leur costume d'élection, les tories, une fois au pouvoir, apparemment dans un rôle bien différent. Le crise, dont ils avaient fait leur cri de guerre contre le gouvernement King, cessa tout à coup d'être attribuable au gouvernement. Sans vergogne, ces politiciens reconnaissent leur hypocrisie, une fois le peuple trompé par eux.

C'est ainsi que, quelques jours après le vote du 28 juillet dernier, l'honorable M. Robertson, le nouveau ministre du travail, déclare à Ottawa que le malaise économique ne peut être attribué à aucun gouvernement, que c'est un fait mondial.

Tiens! mais tous les conservateurs répètent le contraire à l'envi, pendant les élections, pour bernier le peuple.

A la session d'urgence, de l'automne dernier, le premier ministre lui-même, l'honorable M. Bennett, déclara la même chose que son ministre du travail. Ah! le cynique farceur!

Le 8 novembre 1930, sir George Perley, alors premier ministre intérimaire, dans un message au peuple canadien à l'occasion du Jour d'Action de grâce, déclarait:

"L'univers a passé par une période de dépression économique et politique sérieuse. Le Canada n'a pu y échapper entièrement. Cependant, dans ce temps de dépression n'a servi qu'à mieux démontrer la soli-

## LA LUTTE AU FRANCAIS DANS LA SASKATCHEWAN

M. Anderson, le premier ministre de la Saskatchewan, a fait adopter par la législature de sa province une loi abolissant l'enseignement du français dans les écoles.

M. Donatien Frémont écrit dans La Liberté, de Winnipeg: "La Saskatchewan a eu, elle aussi, sa convention de commissaires d'écoles et les nouvelles qui nous viennent de ce côté sont rien moins que rassurantes. Le premier ministre Anderson y a annoncé qu'il présentera, au cours de la session actuelle, un amendement à la loi scolaire abolissant l'usage du français dans les écoles publiques. C'était le résultat attendu de la fameuse enquête dans les écoles où notre langue est enseignée. Cependant, pas plus tard que l'an dernier, M. Anderson jurait ses grands dieux qu'il n'en voulait pas à la population de langue française — la plus durement frappée par ses premières me-

dité de la structure économique du Canada. Peu de pays ont été aussi "heureux que le Canada".

Sir George aurait bien dû parler ainsi pendant l'élection. Le résultat du vote aurait sans doute été différent, dans le comté d'Argenteuil, par exemple.

L'honorable M. Stevens, ministre du commerce, a publié, au début de l'année 1931, une revue de la situation commerciale et industrielle du Canada. Ce sévère critique du gouvernement King qu'il a accusé avec tant de virulence d'être cause de la crise, écoulez-le, maintenant qu'il est ministre:

"L'année mil neuf cent trente, déclare M. Stevens, a été une année de dépression considérable au Canada comme, en vérité, dans tout le monde civilisé. Bien que le Canada ait été moins affecté que la plupart des autres pays, ainsi que le prouve le cours de nos valeurs sur les marchés monétaires de Londres et de New-York, la situation mondiale s'est néanmoins répétée ici et notre pays en a grandement souffert. La cause première de la crise a été la diminution considérable et disproportionnée des prix de gros dans tout l'univers. Cette diminution a affecté plus particulièrement les produits alimentaires et les matières premières que nous exportions en grande partie dans les autres pays."

Et cet ancien pourfendeur des libéraux, qui parle comme eux aujourd'hui, continue:

"L'année mil neuf cent vingt-neuf a été, à n'en point douter, la plus grande année de production manufacturière depuis la Confédération. La production totale a atteint approximativement la somme de quatre milliards de dollars. Ainsi, la diminution, quelle qu'elle soit, doit se mesurer par rapport à un chiffre extraordinairement élevé. De plus, bien que la valeur brute de la production manufacturière en 1930 doive inévitablement être moindre qu'en 1929, cela est dû surtout aux prix élevés de la matière première, et il se peut que la valeur des produits ne soit guère inférieure à celle de l'an dernier."

"Somme toute, on peut dire que l'industrie manufacturière n'a pas été active. Cependant l'emploi, au Canada, s'est maintenu à un niveau beaucoup plus élevé qu'aux Etats-Unis, où l'index, établi sur la même base que celui de l'office fédéral de la statistique a été de 78.6 en octobre comparativement à notre chiffre de 104.6 au 1er novembre dernier."

Comme les libéraux sont bien vengés de la campagne de calomnies et de préjugés dont ils ont été l'objet, pendant la dernière bataille électorale!

Nous nous réjouissons tout particulièrement de voir les conservateurs, embarrassés dans les mailles de leur propre critique, obligés, pour en sortir, d'avouer leur turpitude. Le peuple canadien saisira la leçon que se dégage de ces faits.

Après avoir obtenu la majorité sous de fausses représentations, les tories n'ont remédié à rien.

Depuis qu'ils ont escamoté le pouvoir, la crise, loin de diminuer n'a fait que s'aggraver.

Et les promesses mirobolantes de M. Bennett restent... des promesses.

Le peuple du Canada a-t-il été assez blagué par les tories!

sures — et qu'il ne toucherait pas à la loi qui autorise l'enseignement du français. Cette promesse solennelle va être violée sans aucun scrupule, en invoquant la raison supérieure de la pédagogie et de l'intérêt bien compris des petits Canadiens français!

"Dès son arrivée au pouvoir, il y a dix-huit mois, M. Anderson a supprimé l'échange des diplômes entre la province de Québec et la Saskatchewan, fermant ainsi la porte aux instituteurs de là-bas dont on avait un pressant besoin. Il a défendu que l'enseignement religieux dans les écoles publiques soit donné en une langue autre que l'anglais. Il a prosaïquement des mêmes écoles le crucifix et le port du costume religieux. Il a interdit l'usage du français dans les délibérations des commissions scolaires. En décrétant maintenant l'abolition de l'enseignement du français, M. Anderson est conséquent avec lui-même: il poursuit son programme logique et se flatte de travailler ainsi à l'unité nationale des habitants de la Saskatchewan! Le plus étonnant, c'est qu'il est peut-être de bonne foi!"

## LE PAPE A LA RADIO

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

Est-il trop tard pour en parler encore? Il y a juste un mois, le 12 février, jour du neuvième anniversaire de son couronnement, le Saint-Père Pie XI a fait entendre, par ce merveilleux instrument qu'est le radio, (1) son auguste voix au monde entier, pour répéter à tous les peuples, une fois de plus, mais d'une façon nouvelle, l'antique message de paix que le Verbe de Dieu fait homme, Notre-Seigneur, apportait à la terre il y a vingt siècles. Le pape a parlé en latin, la langue de l'Eglise. Naturellement, ses paroles ont été aussitôt traduites dans toutes les langues, et notre journal, l'autre semaine, publiait une traduction française autorisée de son émouvant discours. Quand même, l'événement a été d'une telle importance et il a produit une si vive émotion, qu'on peut, je pense, y revenir sans crainte de lasser ou d'ennuyer le lecteur.

Je voudrais surtout, dans ce modeste article, expliquer un peu, en évitant les termes trop scientifiques ou trop techniques, ce que c'est que ce poste de la cité vaticane d'où le Saint-Père a pu parler à tout l'univers et être entendu partout, préciser quelles sont les raisons profondes qui ont déterminé Sa Sainteté à se pourvoir sans tarder, au Vatican même, d'un poste de radio, et indiquer enfin brièvement comment le message pontifical nous est arrivé au Canada.

Dans le code du bureau international de la télégraphie sans fil (la T. S. F.), le nouveau poste s'appelle le H. V. J., des trois initiales des mots Holy Vatican Jesus. C'est Mareoni lui-même, l'inventeur, avec Branly, de la télégraphie sans fil, qui a vu personnellement à l'installation de ce poste, le plus perfectionné qui soit, dit-on, à l'heure actuelle, au moyen duquel, désormais, le Souverain Pontife et ses coadjuteurs immédiats pourront directement communiquer, avec la plus grande partie de la terre, soit par radiotélégraphie, soit par radiotéléphonie.

La veille de l'inauguration officielle, le correspondant romain de La Croix de Paris avait l'avantage de visiter le poste nouveau, sous la conduite du Père Gianfranceschi qui en est le directeur. "Le savant Jésuite, écrit-il (La Croix du 12 février), nous entraîne dans son bureau où s'amoncellent des télégrammes provenant des sans-filistes lointains de Sydney, de New-York, de Cape-Town et d'ailleurs, qui ont déjà capté les ondes vaticanes. "C'est très encourageant, nous dit le Père, très simple, nous sommes déjà en communication habituelle avec les Etats-Unis, qui nous ont parfaitement reçus hier soir, alors que ni Rome ni Londres ne leur parvenaient. Notre force est pourtant la même (10 à 15 kilowatts) que celle du poste émetteur de Rome, mais notre outillage est tellement plus perfectionné!..."

Soudain, son ingénieur-adjoint appelle le Père à l'auditorium voisin où se trouvent le microphone et l'amplificateur. New-York est aux écoutes... Aussitôt le courant est lancé. Le Père, visiblement ému, prend la parole en italien, puis en anglais... "Allo, allo... Ici la nouvelle station de radio Città del Vaticano... Allo, allo... H.V.J... Allo, allo... New-York... Laudetur Jesus Christus (Louanges à Jésus-Christ)... Quelle ne fut pas notre émotion, souligne le correspondant de La Croix, en entendant le saint nom de Jésus ainsi lancé autour du globe!..." Et le Père Gianfranceschi recommença: "Allo, allo... Laudetur Jesus Christus... exorcisant ainsi les esprits mauvais répandus à travers le monde..." "Allo, allo, New-York... Cette émission est à titre d'expérience... Veuillez nous faire connaître les résultats de la réception..." "Allo, allo, Bombay... Laudetur Jesus Christus... Allo, allo, Sydney... Laudetur Jesus Christus... Allo, allo, Pékin... Laudetur Jesus Christus..." Et cela continua...

L'on sent, à la lecture de ce compte rendu que le journaliste était ému, lui aussi, et, certes, ce n'était pas sans raison!

Quand, le 12 février, le pape lui-même a parlé et qu'il a été si clairement entendu de partout, ce fut évidemment bien plus émouvant encore! Nous le savons tous, au Canada comme ailleurs.

Dans un article donné, ce jour même du 12 février, à l'Illustrazione Vaticana, Mareoni explique comme suit, de façon très haute, le pourquoi du nouveau poste H. V. J.: "Le pos-

(1) D'après les lexicographes, on écrit la radio quand il s'agit de radiodiffusion et le radio quand il est question de l'instrument ou appareil.

## M. HENRI GAREAU



M. Henri Gareau, maire de St-Jérôme en Station, a été réélu, à l'inauguration, préfet du Comté de Terrebonne, mercredi dernier.

## CONFERENCE SUR MENDELSSOHN

La prochaine conférence aura lieu jeudi prochain le 19 mars courant, à 9.00 hrs p. m. et sera donnée par M. Joseph Fortier, directeur de l'Association Chorale, qui parlera de Mendelssohn.

Il sera assisté de Mlle Suzanne Fortier, pianiste, MM. Paul Doyon, pianiste, Gérard Desmarais, basse et C. Longtin, ténor, qui exécuteront les pièces les plus intéressantes du grand musicien.

Tout le public est cordialement invité à cette soirée.

Le radio désiré par Sa Sainteté Pie XI lui permet de faire entendre sa voix dans les régions mystérieuses de l'espace. Le catholicisme qui, bien avant la radio, surmonta la barrière de la distance, en instituant la société universelle des hommes par la propagation de l'Evangile, trouve aujourd'hui, dans cet instrument matériel, un nouvel et providentiel médium pour faire entendre la voix de l'auguste chef de l'Eglise à tous les fidèles de la terre... Avec la vitesse et la subtilité de la pensée, l'onde sonore porte l'onde spirituelle, qui s'étend au loin pour communiquer la force et la chaleur de la vérité... La voix de la radio, celle qui appelle au secours dans un naufrage et celle qui accélère le rythme des opérations industrielles dans la société commerciale, est aujourd'hui utilisée par le "navigateur" suprême qui s'élève au-dessus des tempêtes de l'histoire, apporte à tous le secours de la vérité et prend soin des intérêts de chacun des fidèles du monde entier... La radio, celle des conquêtes de la science qui semble toucher de plus près aux régions de l'immatérialité, est aujourd'hui exaltée par le service qu'elle rend à la spiritualité du catholicisme pour le plus pur et le plus universel des intérêts humains..."

C'est dans l'après-midi, à 4 h. 30, que le Saint-Père, à Rome, a pris la parole devant son microphone du Vatican. Cela correspondait pour nous, dans l'est du Canada, à 10 h. 30 de l'avant-midi. L'émission transatlantique nous est arrivée par deux points différents: Yamaehie (Québec) et Smith Falls (Ontario). A Yamaehie, elle a été captée de Rome par la compagnie canadienne Mareoni. Elle a été retransmise par le téléphone Bell au poste CFCF de Montréal, qui, après en avoir fait l'émission locale, l'a renvoyée au Bell, d'où s'est faite la distribution aux postes télégraphiques du C.N.R. et du C.P.R. — De Smith Falls, l'émission est venue par fil téléphonique du poste de New-York, et c'est de là que la distribution s'est faite pour l'est et l'ouest du Canada, depuis Halifax jusqu'à Vancouver. Le CKAC de la Presse de Montréal étant relié à la chaîne des postes radiophoniques Columbia, dont celui de New-York est le principal, c'est par cette voie que, la plupart d'entre nous, nous avons entendu le pape. Tout cela, on le sait, se faisait avec la rapidité de l'éclair, ou même de la pensée. Quelle merveille! Elle sera pourtant demain, elle est déjà, du domaine des choses ordinaires.

Quelle est grande et belle la nature créée par Dieu et combien mystérieuses et puissantes tout ensemble sont les forces dont elle dispose! Et dire qu'il y a des gens, prétendus savants, qui errent et enseignent que tout cela s'est fait tout seul, par séries d'évolutions, et qu'il n'y a pas de Dieu, être suprême, souverainement intelligent, qui dirige tout et qui préside à tout! Les pauvres gens!

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

### Louis Dantin et son dernier livre, "La Vie en Rêve"

[Suite]

Il apporte dans notre littérature (qui sentait pas mal le renfermé depuis un siècle) un air vivifiant, hygiénique, salutaire. Il bâtit (et ce que je vais écrire là n'est pas pour les gens distraits) il bâtit une oeuvre d'épuration littéraire et d'assainissement artistique. De parcelles plumes ne sont pas nombreuses dans notre douce et confortante province; et, à tout prendre, ainsi que le déclare Pelletier (anquel archer il nous faudra maintenant toujours revenir) M. Louis Dantin est, en art poétique, notre seul critique montrable.

En tout cas, je tiens à ajouter qu'il n'a jamais manié d'une façon ridicule l'enceuseur ou la trique. Encore que son ironie, qui tient beaucoup plus de Jules Lemaitre que de Louis Dantin, ait écorché quelques bas-bleus et désaxé quelques poètes célèbres, il n'en faut pas moins conclure que ce critique toujours sincère est resté dans la mesure, la vraie mesure difficile, se montrant par là digne fils de la France qu'il aime tant et qui lui donne au point de vue littéraire sa seule raison d'être.

Malgré tous les conseils que des journalistes savants et charitables ne cessent de me donner, j'ai mis bien du temps à arriver au coeur de mon sujet, c'est-à-dire la "Vie en rêve" que je me représente un peu comme le coeur même de l'oeuvre imposante de Louis Dantin. Mais d'abord j'éprouvais le besoin de montrer le critique, l'intelligence appliquée, le dilettante des analyses subtiles avant que de vous présenter l'homme de métier, le conteur, le créateur de la vie en rêve. Ceci expliquera cela et l'un ne va pas sans l'autre.

Louis Dantin est avant tout poète et il a mérité que ses vers figurent dans l'anthologie Fournier-Asselin. Poète né, il l'est resté, non pas seulement à ses heures mais aussi aux heures des autres. Ses amis personnels connaissent ses "chansons", charmantes au timbre si délicat, savantes, originales qu'il écrit pour eux chaque année et par un besoin invincible de chanter la vie. Ce n'est presque plus l'art d'un amateur, mais bien d'un passionné du vers et du rythme, se nourrissant d'images et de musique.

Cet écrivain ne pouvait donc s'abstenir de transporter dans ses proses la magie de sa poésie personnelle. Et il a écrit la "Vie en Rêve" (2). Ce sont des contes et des nouvelles, grouillants tantôt de réalisme, tantôt d'imagination vagabonde et très riche.

Je ne puis me défendre d'avouer que j'ai lu avec plaisir ce volume de deux cent et quelques pages. J'ai même relu "Printemps", "Le Risque", "Cistus", "Rose-Anne", "Noël de Caroline" et cette angoustieuse et si tragique, et si vivante histoire de Li-Hung-Fung, ce dernier conte écrit en vers, de main de maître, à la façon et dans le style de Rictus ou de Brant!

La plupart de ces nouvelles se distinguent d'abord par la langue dans laquelle elles sont écrites. Une forme bien française, un style pur, sans alliage ou reminiscence livresque, rapide et précis. Parfois trop romantique, il trahit de langueur et de paoisson, mais généralement il est souple et toujours caractéristique de la manière de Louis Dantin.

Ce conteur qui se révèle aujourd'hui d'une façon particulière au public voit dans la réalité ce qui ne vaut pas toujours la peine d'être vu, mais ce qui frappe surtout son imagination, à lui, et ses plus beaux rêves (j'entends ceux qu'il préfère) baignés de tristesse et qu'une philosophie pessimiste ou fataliste semble écarter parfois avec trop de fermeté et d'indulgence.

Louis Dantin apporte dans ses contes beaucoup de pitié, beaucoup de tendresse et une émotion véritable qui en font tout le charme et le suprême attrait. En cela il se rapproche des meilleurs conteurs français et s'il ne réussit pas toujours le trait éinglant, il se complait dans les détails, et c'est là décidément le plus grave de ses soucis.

Vérité, réalisme, fantaisie, tristesse, rêves et surtout rêveries, c'est ce que l'on découvre dans ces contes qui vont restés célèbres dans notre littérature à l'instar du livre du Dr Edmond Grignon, "En guettant les ours", lequel cependant se trouve au pôle opposé de la "Vie en rêve" par sa forme unie, naturelle, coulant comme une eau vive du bon, du seul et inimitable terroir. Si Louis Dantin raconte de son côté des histoires

chez nous il le fait dans une langue française (appliquant alors sa théorie critique) ne recourant à aucun style régionaliste. C'est par la couleur locale et le trait ramassé que le "Risque", par exemple, est un conte canadien, non pas par la langue.

La puissance du conte aussi bien que de la nouvelle ou du roman réside de tout entière dans le détail, le trait réaliste, la photographie, voire l'analyse de précisions, d'annotations à la manière de Balzac, Zola, Huysmans ou Daudet. Ou Flaubert. Ah! Flaubert! Que ne dirait-il pas de cette description vivante et cruelle:

"Le vieux père Bastien râlait dans la moiteur de ses draps détrempés de fièvre. Et c'était autour du lit, dans le demi-jour de la chambre aux volets clos, à la lueur jaune d'un cerje planté au pied du crucifix, un va-et-vient de figures tristes, un chuchotement, d'ave amoures, tout cet ensemble de stupeur et d'effroi qui enveloppe les mourants!"

et le minutieux Huysmans de ceci: "Elle étendit une nappe toute blanche. Elle sortit de l'armoire les assiettes, les tasses bleues (les soulignées sont de moi) qu'elle connaissait si bien. Elle plaça sur la table une carafe de vin de gadelles avec des verres autour. Elle arrangea sur des plateaux les beignes et les tourtières. Elle mit de l'eau prête à bouillir dans la théière de fonte."

Voilà ce qui s'appelle peindre. Des critiques trouveront certainement à redire, mais pas le lecteur de contes qui ne trouve jamais trop longues les descriptions principales qui donnent à l'ensemble un air de vie paree que photographié et passé pour ainsi dire par le réflecteur de l'âme avant que de paraître sur l'écran de la vie réelle.

Je n'ai point à relever ici quelques erreurs de style ou de fond réaliste. La critique officielle qui aime et qui recherche la discussion souvent inutile, toujours puérile se chargera certainement de cette grave besogne. Ce que je tiens à signaler c'est la bonté du volume et le talent de l'auteur. Je crois avoir démontré, texte en main, que le poète de la "Vie en rêve" possède un vrai talent de conteur par son imagination et son style, souvent magnifique.

Mais si j'avais à choisir dans ce volume les pages qui m'ont le plus satisfait et charmé, je donnerais toute la "Vie en rêve" pour la "Triste histoire de Li-Hung-Fung" qui est le livre de nouvelles et de contes. Je ne connais pas dans notre littérature de pages plus vivantes, plus humaines et des vers plus chantants, par leur disposition et le rythme parfois brutal qui les enveloppe.

Dans 600 vers il raconte la touchante et pathétique histoire de ce chinois qui aime d'amour une russe et qui pénètre par une nuit de Noël dans une église afin de mieux voir et contempler l'adorée de son coeur. Il en est chassé. Désespéré il s'engage sur un lac, perd sa route et meurt de froid. Quand à l'Olga (c'est le nom de son amante), elle eut à la peine. "Et même pendant plusieurs semaines Porta du noir et sans témoins Plus d'une fois pleura dans les coins."

Ces sortes d'histoires tragiques ne se racontent pas. Il faut les lire et les vivre intensément comme je viens de le faire pour la troisième fois. Tous les lecteurs, j'en suis sûr, feront comme moi, car Louis Dantin est un grand artiste, et son livre, un beau livre.

Claude BAILE

## MELI-MELO

### LA FORCE DES PARTIS

Voici quelle est actuellement la force des partis à la Chambre des communes:

Députés conservateurs . . . . . 135  
Députés libéraux . . . . . 88  
Députés fermiers-unis de l'Alberta . . . . . 9  
Députés progressistes . . . . . 3  
Députés libéraux-progressistes . . . . . 3  
Députés travaillistes . . . . . 3  
Députés indépendants . . . . . 2  
Sièges non occupés . . . . . 245

Le Sénat comprend: Sénateurs conservateurs . . . . . 46  
Sénateurs libéraux . . . . . 49  
Siège non occupé . . . . . 1

Le vrai regard sur l'existence humaine est celui dont on l'enveloppe à l'heure où elle va finir.

Mgr D'Est

## UNE COMPARAISON AVANTAGEUSE

POUR NOTRE PROVINCE

L'opposition conservatrice dirigée par un chef-bouffon, se délecte à dénigrer la province. M. Houde et ses amis, en dépit des faits les plus évidents, s'efforcent à dire que notre province est arriérée, qu'elle est moins prospère que l'Ontario, par exemple. Ne vont-ils pas jusqu'à dire que la province de Québec est à la queue de la Confédération.

Ces partisans outrés ou sont aveuglés par le fanatisme, ou sont des ignorants fêffés. Nous n'avons pas à craindre la comparaison avec toute autre province du Dominion. Puisque les conservateurs nous vantent toujours, par exemple, l'Ontario gouverné par les tories, voyons un peu si la situation de cette province est préférable à la nôtre.

D'abord, nos finances sont-elles moins prospères que celles de nos voisins? Jugez-en: Notre dette, qui était de \$62,000,000 en 1925 a été diminuée à \$54,000,000 en 1930. Dans Ontario, cette dette a été accrue comme suit: \$332,000,000 en 1925; \$349,000,000 en 1926; \$368,000,000 en 1927; \$393,000,000 en 1928; \$425,000,000 en 1929 et \$476,000,000 en 1930.

La richesse québécoise a été augmentée sensiblement depuis dix ans. En 1921, la propriété immobilière était de un milliard et demi; en 1931, elle est de deux milliards. C'est un accroissement de 500 millions. Il en est de même dans l'industrie: Québec produit actuellement 2,295,000 chevaux vapeur, tandis que l'Ontario n'en produit que 1,950,000, et le Canada entier, 5,727,000. Or, la force motrice sert de baromètre à l'activité industrielle.

Citant d'autres chiffres, le premier ministre déclarait, dernièrement, à l'Assemblée législative:

"Prenons l'industrie du papier. En 1920, nous fabriquions 428,000 tonnes et en 1929 nous en avons fabriqué 1,730,000 tonnes. La valeur du papier fabriqué était en 1920 de \$3,000,000; en 1930 elle était de \$117,000,000. Nos usines électriques avaient une valeur de \$150,000,000 en 1920, qui est portée à \$371,000,000 en 1929. Les compagnies à fonds social étaient au nombre de 595, comme chiffre de compagnies incorporées; en 1929, ce nombre est porté à 1,016. La capitalisation de ces compagnies en 1920 était de \$90,000,000. En 1929 elle est de \$180,000,000, exactement le double."

"Il y a \$166,000,000 investis dans l'industrie du papier en Ontario et \$236,000,000 dans Québec. La valeur de la production dans Québec en 1929 a été de \$107,000,000 contre \$66,000,000 en Ontario et \$193,000,000 pour tout le Canada. Nous fabriquons donc autant presque, que le Canada dans son ensemble. Nous fabriquons dans la région des Trois-Rivières, un quart de la production du papier de tout le continent!"

Cette comparaison pourrait se continuer. Ce que nous en avons dit suffit à démontrer que nous n'avons pas à rougir de notre province, pas plus du point de vue économique que du point de vue moral. Au contraire, nous devons nous réjouir des progrès accomplis et continuer avec courage notre marche en avant.

## CORRESPONDANCE

### L'ASSEMBLEE DU MAIRE NANTEL

Une assemblée publique, convoquée par le maire Léopold Nantel, a été tenue dans la salle du poste des pompiers, mardi soir.

Une assistance nombreuse se rendit mais ne fut ni intéressée, ni renseignée par M. le maire sur son administration depuis 2 ans. Le but avoué de cette assemblée convoquée "par ordre" du maire Nantel était pourtant de rendre compte de cette administration et même "de choisir un candidat à la mairie". C'est ce qu'une circulaire avait annoncé.

Or, aucune information sérieuse et plausible n'a été donnée par M. le maire sur ces questions d'intérêt public qui étaient la raison d'être de l'assemblée.

Il est pénible mais nécessaire de le rappeler à M. le maire.

Un Contribuable

CHRONIQUE

GIBOULEES!

Il neige sur la ville, comme il neige dans mon coeur...

Quand mars entre en lion, il s'en retourne en monton, dit le dicton populaire. Quel bond de bête fauve...

Tout le jour, dans la quietude de mon "Home campagnard", à l'abri des brusques revirements de notre climat canadien...

Et voilà que l'on fait remiser les billes... dans un autre enfoncement jusqu'aux genoux dans l'ouate blanche et moelleuse qui tombe de chez le Bon Dieu...

Nous recomptons la coulée prochaine de l'épave, le bourgeoisement prématuré de la forêt, le passage de l'hirondelle au-dessus du bois de sapins.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais ce d'espoirs du renouveau elle apporte à tire-d'aile!

Et voilà que nous recommençons à suivre toutes les petites misères qu'apportent nos hivers si rudes. Nous subissons parfois des températures de 40 en bas de zéro, nous enfonçons dans des monticules de neige...

A part les consécutives giboules de mars qui, cette année, surviennent inopinément dans notre attente d'un printemps hâtif...

Je laisse à méditer cette phrase de J. de Maistre qui est sans contredit d'une haute portée morale pour qui sait en faire son profit en temps ordinaire...

Giboules de neige, tombez sur la ville en tempêtes blanches lui faisant sa dernière parure d'épousée avant l'éclatante féconde du soleil d'Avril!

Puis, nous avons au centre de notre ville, l'édifice imposant qui a nom "Palais de Justice", où chaque matin et dans l'après-dîner, un groupe de rentiers, quelques intéressés, beaucoup de curieux, sont assis dans les séances présidées par un savant Magistrat!

Et plus, les préambules de la lutte pour la mairie s'échauffent et le choix du public électeur se fait sous son regard dans notre ville. Ah, l'âme héroïque de tous les "vieux lions du Nord" passera en tourbillon sur les deux camps rivaux...

Si la lutte pour les élections donne un certain regain de vie d'activité au sein de notre population, n'oublions pas que les paroles et les actions posées durant cette période...

CE QUI REND DE MAUVAISE HUMEUR



Savez-vous que notre santé et notre humeur sont en relation étroite avec l'état de nos intestins?

Quand l'organisme est embarrassé par la constipation, des poisons se dégagent. Souvent cet état cause des maux de tête et la nonchalance.

Les poisons de la constipation aggravent fréquemment les troubles nerveux, le rhumatisme, la tension artérielle et les désordres du coeur.

Mais la constipation peut être vaincue en absorbant une céréale délicate: ALL-BRAN de Kellogg.

Essayez-le avec du lait ou de la crème. Employez-le aussi dans votre ordinaire.

Kellogg's ALL-BRAN

LA FATIGUE DE PRINTEMPS

Même de nos jours, nous entendons dire que le sang est moins pur au printemps, et que c'est pour cette raison que nous nous sentons épuisés...

Pour améliorer la santé à cette époque de l'année, nos grands-mères avaient l'habitude, vers le commencement du mois de mars, de sortir de l'armoire la bouteille de remède pour "purifier le sang".

Il est bien vrai que certains parmi nous se sentent épuisés à la fin de l'hiver, mais la qualité du sang n'en est pas la cause.

L'hiver est pour les enfants la saison des soirées qui retardent pour eux l'heure du coucher.

C'est donc notre manière de vivre pendant l'hiver qui est la cause de l'épuisement que nous ressentons au printemps.

Les modifications qui s'y montrent de temps en temps ne sont pas causées par la saison de l'année mais, plutôt, par certaines maladies qui exercent une influence sur la qualité du sang.

Nous voyons ainsi comme il est absurde de nous doser de remèdes pour "purifier le sang" quand nous n'avons besoin que de régler notre vie selon les lois de l'hygiène.

Il vaut mieux prévenir, mais si nous nous sentons fatigués, il nous faut, de nous procurer le repos, le bon air, l'exercice et un régime alimentaire convenable qui sont le meilleur tonique de printemps.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

TRIBUNE LIBRE

A l'article paru la semaine dernière dans les deux journaux locaux, l'ami sénéral, qui a si mal rendu sa pensée en critiquant M. Benoit s'est attiré la disgrâce des p.r.t.sans du Collège et de Saint-Jérôme.

Le Collège et de Saint-Jérôme. Le jeu de Benoit est irréprochable, n'a-t-il pas déjà plusieurs fois sauvé la situation de l'équipe, n'a-t-il pas, par ses montées soulavé l'assistance, n'a-t-il pas sur la défense de sa zone, éloigné plusieurs coups dangereux?

Beaucoup d'élèves du Collège et du Jérôme méritent autre chose que des reproches. On dit qu'il ne passe pas assez la rondelle, peut-il la passer lorsqu'il est seul devant le gardien de buts, lorsque les deux ailes ne le suivent pas, dans ces moments critiques?

Avant-il plus d'esprit, que lui ou demeurerait-il figé devant les ailiés et ne sortirait-il de sa torpeur que par les huées de la foule.

Quand l'organisme est embarrassé par la constipation, des poisons se dégagent. Souvent cet état cause des maux de tête et la nonchalance.

Les poisons de la constipation aggravent fréquemment les troubles nerveux, le rhumatisme, la tension artérielle et les désordres du coeur.

Mais la constipation peut être vaincue en absorbant une céréale délicate: ALL-BRAN de Kellogg.

Essayez-le avec du lait ou de la crème. Employez-le aussi dans votre ordinaire.

Kellogg's ALL-BRAN

LA FATIGUE DE PRINTEMPS

Même de nos jours, nous entendons dire que le sang est moins pur au printemps, et que c'est pour cette raison que nous nous sentons épuisés...

Pour améliorer la santé à cette époque de l'année, nos grands-mères avaient l'habitude, vers le commencement du mois de mars, de sortir de l'armoire la bouteille de remède pour "purifier le sang".

Il est bien vrai que certains parmi nous se sentent épuisés à la fin de l'hiver, mais la qualité du sang n'en est pas la cause.

L'hiver est pour les enfants la saison des soirées qui retardent pour eux l'heure du coucher.

C'est donc notre manière de vivre pendant l'hiver qui est la cause de l'épuisement que nous ressentons au printemps.

Les modifications qui s'y montrent de temps en temps ne sont pas causées par la saison de l'année mais, plutôt, par certaines maladies qui exercent une influence sur la qualité du sang.

Nous voyons ainsi comme il est absurde de nous doser de remèdes pour "purifier le sang" quand nous n'avons besoin que de régler notre vie selon les lois de l'hygiène.

Il vaut mieux prévenir, mais si nous nous sentons fatigués, il nous faut, de nous procurer le repos, le bon air, l'exercice et un régime alimentaire convenable qui sont le meilleur tonique de printemps.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

LABELLE

M. Henri Saint-Denis était à Montréal, où il rendait visite à ses parents.

Mme J. Vallée est bien malade, mais nous espérons qu'elle sera rétablie bientôt.

M. Jude Richer de Montréal, est à Labelle pour quelque temps.

M. J. Alarie de Montréal, a visité son frère, dernièrement. Il est retourné enchanté de son voyage.

Mlle Rita Denis est pour quelque temps chez ses cousines, Mlles Bertrand.

Mlle Maguerite Machabée était de passage à Montréal, dernièrement.

AVIS PUBLIC

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE TERREBONNE. No. 2934.

COUR SUPERIEURE ROSARIO HEBERT, garagiste autrefois de la paroisse de Saint-Sauveur, district de Terrebonne, et maintenant de Shawbridge, dit district; Demandeur,

vs ANNAS HEBERT, autrefois de la paroisse de Saint-Sauveur, district de Terrebonne, et maintenant de lieux inconnus; Défendeur

ET J. A. THEBERGE de la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne,



Actuellement chaque paquet d'une livre de

THE ou CAFE MIKADO

contient une assiette de soupe, semi-porcélaïne, (9 pouces) d'une valeur de 30c. Meilleur que tout autre Thé et Café du même prix.

GLOBETEA Co. et Café

en sa qualité de régistrateur du comté de Terrebonne, et J. VICTOR LEONARD, notaire de Saint-Jérôme susdit;

Mis-en-cause. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois. Saint-Jérôme, 25 février 1931.

JOSEPH FORTIER, Protonotaire C. S.

MAÇASIN INDEPENDANT VICTORIA Henri Gareau St-Faustin Station

Table listing various grocery items and their prices, including sugar, butter, flour, and other household goods.

Table listing various grocery items and their prices, including salmon, coffee, grains, and other household goods.

L'Orchestre Symphonique de Montréal à la Radio



Cette vignette fait voir l'Orchestre Symphonique de Montréal qui a commencé samedi, 21 février, la radiodiffusion d'une série de dix concerts, sous les auspices du Pacifique Canadien.

Advertisement for McLaughlin-Buick cars, featuring the slogan 'Silencieuse Transmission' and 'Engrenages Synchronisés'. It includes details about the car's features and contact information for Dubois & Bélanger.

L'AVENIR DU NORD EST LU CHAQUE SEMAINE DANS DES MILLIERS DE FAMILLES. C'EST DONC UN EXCELLENT MEDIUM D'ANNONCES.

# L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

Existant depuis plus de 34 ans

L'IMPRIMERIE DE L'AVENIR DU NORD PEUT EXECUTER TOUTES SORTES DE TRAVAUX D'IMPRESSIONS. PRIX RAISONNABLES. SERVICE RAPIDE.

## Cour Supérieure à Saint-Jérôme

# La faillite de la Caisse d'Economie des Cantons du Nord

WILLIAM PRUD'HOMME, demandeur  
vs  
VINCENT LAMARRE, défendeur  
et  
W.-B. NANTEL, mis-en-cause.

Pour l'information des lecteurs de notre journal, nous continuons le compte rendu du procès de la Caisse d'Economie des Cantons du Nord, commencé dans notre numéro de la semaine dernière.

Quoique cette cause soit remise au 8 avril pour une décision finale entre les parties intéressées, nous donnerons, la semaine prochaine, un résumé des procédures suivies, et des jugements rendus dans les autres causes inscrites sur le rôle, pour le terme de Mars. La plupart seront d'un grand intérêt pour nos abonnés. Ceux qui ne le sont pas, peuvent retirer un numéro du journal à l'avance, à nos différents dépôts.

En contre-interrogatoire, Me Ant. Perreault, demande au témoin Lamarre s'il n'a pas manœuvré habilement pour se faire nommer curateur, "faisant la cour", aux créanciers qui, eux, ne semblaient pas désirer sa nomination?

Le témoin: — J'ai convoqué quelques réunions de créanciers, leur permettant de les aider, de prendre leurs intérêts si on ne nommait curateur de la faillite, mais je n'ai rien fait de plus.

Me Perreault: — Ne leur avez-vous pas représenté dans le temps que vous étiez en état de les faire rembourser dans peu de délai?

Le témoin: — Je ne crois pas avoir agi de cette façon. Je demandais, en effet, d'être choisi de préférence à des étrangers, car dans le temps j'habitais à Saint-Jérôme, je connaissais plusieurs des intéressés dans l'affaire et je pouvais les aider.

Me Perreault: — Quelles promesses engageantes leur avez-vous faites pour obtenir votre nomination?

Le témoin: — J'ai tout simplement dit avoir la certitude d'un recours contre MM. W.-B. Nantel et L. Ethier, d'après l'étude des livres de la Caisse d'Economie, et qu'en plus j'avais l'espoir de réussir à régler la dette de la faillite à l'avantage des créanciers. D'ailleurs, je n'ai pas fait de promesses formelles, car un curateur ne doit jamais faire de promesses ou prendre d'engagement personnels.

Me Perreault: — Pourquoi n'avez-vous pas hâté la réalisation de vos promesses?

Le témoin: — J'ignorais que les premiers frais d'avocats seraient aussi excessifs et j'espérais toujours avoir un jugement définitif.

Me Perreault: — Vous dites que M. W.-B. Nantel a obtenu \$54,210.39 de la Caisse d'Economie qu'il a employés à son bénéfice personnel, et vous le tenez responsable de \$248,000.00; comment après avoir rédigé une telle déclaration, pouvez-vous expliquer votre changement d'attitude?

Le témoin: — Je préfèrerais que M. Beaudry, employé de la Caisse d'Economie, vint lui-même faire cette preuve.

Me Monette produit devant la Cour une copie de désistement de cause prise contre Mme Nantel, en date du 14 mars 1924. En plus, une copie de jugement, donnant acte du désistement en date du 7 avril 1924. Une autre copie de désistement, signée par le témoin contre M. W.-B. Nantel, en date du 14 mars 1924, et une copie du jugement donnant acte de ce désistement, lequel est daté du 7 avril 1924.

Me Perreault en questionnement demande au Curateur Lamarre comment il se fait qu'il ne sait plus personnellement, si c'est M. W.-B. Nantel qui retirait les fonds de la Caisse d'Economie, car, "on vous a interrogé au sujet des divers montants, c'est-à-dire au sujet du \$54,210.39, et vous semblez être assuré de ce fait d'après vos réponses antérieures?"

Le témoin: — J'ai remis une copie du relevé fait dans les livres et que j'avais contrôlé comme curateur dans le temps. Ça n'était pas retiré directement par M. Nantel, c'était par chèques à l'ordre de Mme Nantel, mais crédité au compte de M. W.-B. Nantel.

Me Monette, procureur de M. W.-B. Nantel, intervient pour savoir du témoin Lamarre si, dans sa hâte, il a bien vu ce qu'il affirme, que Mme Nantel avait fait des retraits qui ensuite apparaissent déposés au compte de M. Nantel. Ne se souvient-il pas si les chèques étaient endossés par Mme Nantel?

Le témoin: — J'ai vu ces chèques et j'ai vu qu'ils étaient endossés par Mme Nantel.

Me Monette: — N'avez-vous pas demandé à M. W.-B. Nantel de vous remettre les \$54,210.39 et que, de ce fait, vous le libérez définitivement?

Le témoin: — Je ne me souviens pas d'un tel engagement; mais je sais fort bien que, dans le temps, je voulais faire payer le déficit de la Caisse d'Economie par lui et par M. Ethier, et c'est tout.

Me Perreault: — Comment expliquez-vous votre attitude vis-à-vis des créanciers quand, après avoir reçu les offres de MM. Nantel et Ethier, vous avez soumis la chose au juge Demers pour approbation, sans avertir les créanciers?

Le témoin: — Je ne me souviens pas d'un tel engagement; mais je sais fort bien que, dans le temps, je voulais faire payer le déficit de la Caisse d'Economie par lui et par M. Ethier, et c'est tout.

Me Perreault: — Comment expliquez-vous votre attitude vis-à-vis des créanciers quand, après avoir reçu les offres de MM. Nantel et Ethier, vous avez soumis la chose au juge Demers pour approbation, sans avertir les créanciers?

Le témoin: — Je ne me souviens pas d'un tel engagement; mais je sais fort bien que, dans le temps, je voulais faire payer le déficit de la Caisse d'Economie par lui et par M. Ethier, et c'est tout.

Les témoins aimeraient mieux faire faire cette preuve par M. Beaudry, caissier de la dite banque aujourd'hui en faillite.

Me Perreault: — N'était-ce pas à même les profits revenant à Mme Nantel que, d'après vous, M. Nantel retirait des fonds?

Me Monette: — C'est une allégation qu'il reste à prouver.

Me Laurendeau: — M. L. Ethier vous a versé le montant de \$35,000.00, j'avez-vous donné un reçu à cet effet?

Le témoin: — Je lui ai remis le jugement, et je produis en Cour un désistement des saisies, et une copie de lettre lui donnant quittance, en date du 16 juillet 1924.

Après ces témoignages de la part du Curateur de la faillite, qui se prolongent au-delà de deux jours, il fut remplacé dans la boîte aux témoins, par M. J. Bastien, contracteur de Saint-Jérôme, qui en résumé, dit connaître la propriété de M. W.-B. Nantel, qu'il en fait, d'après ses connaissances et son expérience en construction, une évaluation de \$40,000.00, valeur qu'elle avait également en 1924. Il se base également pour faire cet estimé sur le rôle d'évaluation de la Ville de Saint-Jérôme.

Il ajoute qu'en plus de la propriété, il y a un terrain adjaçant mesurant 334 pieds. D'après son témoignage, le ressort que la propriété doit valoir \$20,000.00, et le terrain \$20,000.00 également.

Le témoin suivant fut M. Léonard Ethier qui, en réponse à quelques questions de Me Perreault, déclare être le neveu de M. Horace Ethier, co-sociétaire à la Caisse d'Economie; que son oncle décéda le 4 janvier 1912. Il avait fait un testament le 6 février 1906 devant Me Gaspard Archambault, et le témoin reconnu que par la clause No. 6, il fut nommé légataire universel. Il y avait deux codéciles à ce testament, l'un en date du 11 mars 1907, et l'autre du 18 septembre 1909. Les exécuteurs acceptèrent leur charge, et le témoin accepta la succession. Il dit avoir toujours été informé, que MM. Nantel et Deschambault étaient seuls actionnaires; et que, la société existante était dissoute par le fait du décès de son oncle, M. H. Ethier. D'après un rapport fait par des auditeurs, il a été informé d'un déficit considérable dans les livres de la Caisse d'Economie, qu'il est allé alors chez Me Laflamme, (avocat et sénateur, décédé en 1929) car, les actions contre le témoin, se succédaient rapidement, et il voulait se faire représenter et défendre contre les allégations faites à son sujet. Les exécuteurs nommés au testament, ont étudié les livres, ce fut la seule négociation qui fut faite par eux.

Le témoin suivant fut Me Joseph Bruno Nantel, avocat au barreau de Montréal et fils de l'honorable W.-B. Nantel. Il déclare avoir reçu une propriété en don de sa mère, Mme Georgiana Gauthier Nantel. — A la suite de ce court témoignage, le Juge ordonne à M. Vincent Lamarre curateur de la faillite, de lui répondre sous son serment, si le montant d'au-delà de \$100,000.00 qu'il détient actuellement, est réellement déposé aux banques sus-mentionnées dans son témoignage précédent?

Le témoin répond dans l'affirmative.

Dans l'occurrence le savant Président du Tribunal, suggère aux parties intéressées de manœuvrer dans le sens d'un règlement final. "Voilà bientôt, quinze ans, que vous vous transportez de Cour en Cour, augmentant considérablement les frais. Je ne veux influencer personne, mais j'émetts mon opinion, dans l'intérêt des actionnaires, après avoir étudié la question depuis quelques jours. Il y a déjà au-delà d'un tiers de dépensé en frais, et si il y avait un règlement, il y a 6 ans, j'ai l'impression que 75% des actionnaires auraient reçu un montant plus élevé, à cette époque qu'aujourd'hui.

Alors, si j'ordonnais au curateur de préparer incessamment un bordereau, établissant le montant que recevrait chacun des créanciers, et qu'après une réunion, tout le monde signerait acceptant les dividendes, enfin, après tant d'années de procès, et de vaines discussions, on en viendrait à un accord définitif. Sinon, je crains que l'argent actuellement déposé aux banques, soit en danger d'être distribué en frais d'avocats et de cour, et qu'il n'en reste qu'un fort petit montant à partager aux créanciers. Par cette entente je veux protéger ceux qui furent sincères au point de vue arrangement, dès le début, et je veux également prendre les intérêts des actionnaires. Une fois le jugement rendu par les parties intéressées, tous les frais payés, les remboursements faits à chacun des créanciers au prorata de sa créance, on en finirait radicalement cette fois, tout en évitant de nouveaux frais d'avocats et de longs délais.

L'arrangement que je propose rendrait justice aux actionnaires, mais il faudrait une entente signée par les actionnaires.

J'ajourne à 2 heures; ce qui permettra à MM. les Avocats, aux intéressés de part et d'autre en cette cause, de s'entendre sur une décision que vous me soumettez à l'ouverture de

la Cour, et après-midi.

Le débat sur le mode de solution de cette entente, proposée par le Juge fut assez long, car la séance de l'après-midi ne commença que vers 3 heures: alors que Me Ant. Perreault prenait la parole aux noms de ses clients, se dit touché de l'intervention du Président du Tribunal en faveur d'une solution qui permettrait de rembourser en partie, les créanciers. Il ne s'oppose nullement à une tentative de règlement, l'enquête ayant révélé qu'il y avait actuellement des fonds suffisants en banque pour faire la part de chacun; et d'ailleurs ajoute-t-il, cette cause traîne devant les tribunaux, depuis assez l'année, il est temps d'en venir à un résultat final.

Il accepte l'ajournement immédiat, à la condition que le Curateur Lamarre prépare un bordereau de dividendes qu'il devra soumettre dans un délai de quinze jours, inservant la part que recevra chacun des créanciers. Au terme d'avril, le Curateur fera part au tribunal s'il y a possibilité d'entente générale; mais si à cette date il y a des dissidents, les procédures suivront leur cours normal.

Me Beaulieu procureur du Curateur Lamarre, déclare que son client consent à agir selon la suggestion du savant Président du Tribunal et de même également de suspendre les procédures, dans l'intérêt de tout le monde.

Me Laurendeau est de l'avis de ses confrères, car son client désire depuis deux ans, un règlement à l'amiable. Il a d'ailleurs tenté à nouveau un règlement en février dernier, en soumettant un bill à la Chambre de Québec.

Me Monette diffère d'opinion avec ses confrères; si Me Laurendeau peut affirmer que depuis deux ans, il fut autorisé à faire un règlement au nom de son client, M. L. Ethier, pour ma part je sais fort bien dit-il, que dès le début, M. W.-B. Nantel a cherché à faire porter des responsabilités par les banques en son nom, mais que, seul, il n'a pu empêcher la faillite. Depuis, on l'a poursuivi, injurié, outragé, dans son milieu où il a toujours vécu en homme honnête et loyal.

Subséquentement il est allé jusqu'à Québec, pour tenter d'obtenir un règlement final en donnant à chacun des créanciers 60 cts dans la piastre, et encore là, il a essuyé un refus. Le grand désir de son client est que cette cause se termine, mais que le jugement final soit pour le réhabiliter vis-à-vis le public. — Le procureur de M. W.-B. Nantel insiste sur le fait que la cause devra se continuer au point où elle en est rendue, s'il y a désaccord parmi les créanciers, après qu'on leur aura soumis les clauses du bordereau. Il se réserve le droit de revenir devant le Tribunal sans être engagé à aucun compromis, si le 8 avril, on n'en vient pas à une entente.

L'honorable W.-B. Nantel demande l'autorisation d'adresser un réquisitoire personnel, au Président du Tribunal, quoiqu'il se sache représenté par un habile défenseur, en la personne de Me Monette.

Il se fait vieux, dit-il, et redoute de ne jamais voir la fin de cet interminable procès. La cause de tant de retards est tout particulièrement due à trois récalcitrants, à part ceux-ci, il est convaincu que les autres créanciers veulent retirer leur pourcentage, et faire un règlement définitif. On m'accuse d'avoir travaillé avec le Curateur Lamarre pour frauder les créanciers, devant cette cour, j'affirme que c'est faux, je n'ai jamais fraudé qui que ce soit depuis que je suis dans les affaires. A tout prix, il faut une fin à ces interminables procès qui durent depuis tant d'années, mais je demande à la Cour la faveur de continuer les procédures actuelles pour produire ma défense, et prouver au public ma bonne foi, mon honorabilité."

Le savant Président du Tribunal, l'honorable Juge Louis Cousineau, intervient dans la demande de M. Nantel, le priant de croire, ainsi que MM. les Avocats, que sa suggestion d'un règlement a été motivée, après avoir fait une étude approfondie de la cause et que, de ce fait, il veut rendre justice à tout le monde. Il faut en finir avec de trop longues procédures qui s'éternisent depuis une quinzaine d'années. Son expérience du monde et de la pratique du droit, durant 28 années, lui font trouver une solution au problème qui d'année en année fut soumis à divers tribunaux de la Province.

On a peut-être craint dans le public, que mes sympathies personnelles soient en votre faveur. M. Nantel; mais, quand je suis sur le banc, je me fais un devoir de considérer l'intérêt du client, avec un esprit de justice et non avec des sentiments personnels. Vous avez souffert depuis quatorze ans, dites-vous, M. Nantel, vous voudriez avoir la chance d'être entendu, de faire votre défense, de vous réhabiliter publiquement; je le regrette, mais c'est impossible d'acquiescer à votre demande, on n'en finirait plus, et de toute façon il faudrait remettre cette cause au prochain terme, en avril.

Il y a eu sept ou huit juges dans différents tribunaux qui eurent à

rendre jugement en cette cause. Il y eut en plus, cinq juges en Cour d'Appel qui l'étudièrent sous toutes ses formes; vous êtes allés ensuite, devant sept juges en Cour Suprême, qui eux laissèrent la chose en suspens, vous retournant à nouveau devant la Cour Supérieure; et c'est sur mes épaules que retombe aujourd'hui toute la responsabilité d'une décision finale, car il faut en finir, n'est-ce pas l'avis de tous? Il ne faut donc pas vous indigner que j'aie pris deux jours à l'entendre en entier, à la comprendre et à l'étudier.

Je ne veux pas exprimer d'opinion sur le mérite de la cause, dans votre intérêt, M. Nantel, dans celui de M. Ethier, enfin dans l'intérêt général. Si je rendais immédiatement un jugement en votre faveur, de même à l'égard de M. Ethier, je serais loin de mettre fin au litige, et l'indignation ne ferait qu'augmenter dans le public, amenant probablement de nouvelles procédures, et ceci ne mettrait sûrement pas un terme à vos ennuis. Je crois sincèrement M. Nantel que si le public avait en connaissance de votre entente avec le Curateur Lamarre, et sachant que l'argent était déposé au montant de \$35,000.00 pour faire un remboursement aux créanciers, la mentalité serait différente à votre égard. Si j'acceptais votre demande de continuer les procédures, la cause ne finirait pas plus vite et ne donnerait aucune solution définitive.

C'est mon droit d'exiger de M. Lamarre, qui est un officier sous mon contrôle, qu'il prépare un bordereau et pour ce faire je lui accorde un délai jusqu'au 21 mars. Il devra établir les proportions qu'un chacun devra recevoir, et en donner connaissance à tous les actionnaires. M. Lamarre devra me faire rapport de ses agissements en ce sens, au prochain terme de la Cour Supérieure le 8 avril 1931.

Si parfois les demandeurs ou les créanciers doivent protester, s'ils ne sont pas satisfaits à cette date, je permettrai au procureur de M. Nantel d'entrer immédiatement sa défense, et je rendrai jugement avant le 15 avril 1931.

Le témoignage du Curateur Lamarre

## MUSIQUE ET SPECTACLES

### CONFERENCE SUR LA MUSIQUE

Jeudi le 5 mars dernier, nous avions le plaisir d'assister à la cinquième conférence sur la musique donnée par M. Henri Letondal, sous la présidence d'honneur de M. J. Plessis-Bélaïr.

M. Letondal est un jeune homme, dont la voix nous est bien connue à tout le monde. C'est un collaborateur de l'Heure Provinciale qui deux fois par semaine nous donne de si jolis programmes.

C'est aussi le fils du professeur Letondal qui nous a donné, encore cette année, de fort jolies conférences.

En présentant le conférencier, M. Fortier nous dit M. Letondal est non seulement un musicien, mais un journaliste, et ces journalistes-là, ça sait tout... M. Letondal nous a donné une conférence excessivement spirituelle qui n'avait qu'un défaut: elle

était trop courte, oh! beaucoup trop courte.

Après avoir causé une surprise en disant que sa conférence pourrait avoir pour sous-titre "Si Maurice Chevalier savait chanter", M. Letondal nous parle de la "chanson française actuelle". Le sujet à traiter était magnifique et nous a fort intéressés.

M. Letondal nous parla de ce qu'on est convenu d'appeler ici et en France même, la chanson française et qui n'est qu'une traduction de pièces américaines pas toujours heureuses et quelquefois absolument en guerre avec toutes les règles de la prosodie.

La chanson française est tout autre, la véritable chanson française par exemple. Lorsque les Yankees ont dit "I love you", l'm inconsciemment, Come back to me", ils ont tout dit. Les descriptions sont toujours les mêmes, la lune... les étoiles... les yeux...

M. Letondal nous parla de la chanson de cabaret (qui n'est pas une chanson à boire), de la chanson du musicole et aussi de la chanson française à ses lointains débuts aux époques: de la Fronde, de la Renaissance, de la Régence... puis il nous parla de la chanson française d'après-guerre, de la chanson réaliste.

Il nous dit ce qu'était le musicole, le café-concert, le "cabaret". Il nous parla de chanteurs et de chanteuses modernes, d'auteurs même.

Enfin, la "morale" de sa conférence, était que nous aurions tout à gagner à connaître la chanson française. Ce n'est pas la "Valentine"

de Maurice Chevalier (qui chante faux, n'a pas de voix, se moque de la mesure) ni la traduction française de chansons américaines que les disques de phonographe et les rouleaux de piano automatique nous chantent et rechangent. Non, la chanson française est faite de grâce, d'esprit, elle est parfois satirique, ironique, mais elle est pleine de bon sens.

M. Letondal nous récita lui-même avec une verve sans pareille qui lui valut de chaleureux applaudissements, quelques chansons américaines traduites dont "Ange de mon bécot" et des extraits de Rosemarie. Puis aussi une pièce de l'auteur contemporain Léon Michel "Nous avons des poux". Une chanson française celle-là...

Il est malheureux que M. Letondal n'ait pas mis au programme de sa conférence plusieurs chansons dites par lui-même, nous aurions du moins pu l'entendre un peu plus longtemps.

Pour illustrer cette conférence, Mlle Camille Bernard, que nous avons déjà en l'honneur d'applaudir comme conférencière et comme artiste, et que nous revoiyons toujours avec plaisir, nous a chanté les pièces suivantes:

Sur la Tour de Montlery  
Le clair de lune, de Fauré,  
La flûte de Pan, de Debussy,  
Dansons la gigue,  
Nuages  
L'éclat de rire  
Il était un oiseau gris  
Paris  
Marie ta fille,

Mme E. Préfontaine de Montréal, accompagna au piano, toutes ces pièces. C'est une accompagnatrice parfaite.

"L'Eclat de rire" surtout était rendu avec un brio!! Ce qui n'empêche pas que toutes les autres pièces chantées par Mlle Bernard ont beaucoup plu à preuve les rappels... qu'elle n'a pas toujours écoutés.

M. Bélaïr remercia l'artiste, le pianiste et le conférencier d'une façon fort charmante et spirituelle, comme il l'a toujours fait d'ailleurs. Il rappela à M. Letondal certains souvenirs "personnels" à tous deux qui n'ont pu être racontés.

Bref, la soirée de ce jeudi-là a été vraiment remplie d'entrain et de charme, sous tous les rapports. Il faut y être pour réellement la goûter.

C.P.L.

de Maurice Chevalier (qui chante faux, n'a pas de voix, se moque de la mesure) ni la traduction française de chansons américaines que les disques de phonographe et les rouleaux de piano automatique nous chantent et rechangent. Non, la chanson française est faite de grâce, d'esprit, elle est parfois satirique, ironique, mais elle est pleine de bon sens.

M. Letondal nous récita lui-même avec une verve sans pareille qui lui valut de chaleureux applaudissements, quelques chansons américaines traduites dont "Ange de mon bécot" et des extraits de Rosemarie. Puis aussi une pièce de l'auteur contemporain Léon Michel "Nous avons des poux". Une chanson française celle-là...

Il est malheureux que M. Letondal n'ait pas mis au programme de sa conférence plusieurs chansons dites par lui-même, nous aurions du moins pu l'entendre un peu plus longtemps.

Pour illustrer cette conférence, Mlle Camille Bernard, que nous avons déjà en l'honneur d'applaudir comme conférencière et comme artiste, et que nous revoiyons toujours avec plaisir, nous a chanté les pièces suivantes:

Sur la Tour de Montlery  
Le clair de lune, de Fauré,  
La flûte de Pan, de Debussy,  
Dansons la gigue,  
Nuages  
L'éclat de rire  
Il était un oiseau gris  
Paris  
Marie ta fille,

Mme E. Préfontaine de Montréal, accompagna au piano, toutes ces pièces. C'est une accompagnatrice parfaite.

"L'Eclat de rire" surtout était rendu avec un brio!! Ce qui n'empêche pas que toutes les autres pièces chantées par Mlle Bernard ont beaucoup plu à preuve les rappels... qu'elle n'a pas toujours écoutés.

M. Bélaïr remercia l'artiste, le pianiste et le conférencier d'une façon fort charmante et spirituelle, comme il l'a toujours fait d'ailleurs. Il rappela à M. Letondal certains souvenirs "personnels" à tous deux qui n'ont pu être racontés.

Bref, la soirée de ce jeudi-là a été vraiment remplie d'entrain et de charme, sous tous les rapports. Il faut y être pour réellement la goûter.

C.P.L.

de Maurice Chevalier (qui chante faux, n'a pas de voix, se moque de la mesure) ni la traduction française de chansons américaines que les disques de phonographe et les rouleaux de piano automatique nous chantent et rechangent. Non, la chanson française est faite de grâce, d'esprit, elle est parfois satirique, ironique, mais elle est pleine de bon sens.

M. Letondal nous récita lui-même avec une verve sans pareille qui lui valut de chaleureux applaudissements, quelques chansons américaines traduites dont "Ange de mon bécot" et des extraits de Rosemarie. Puis aussi une pièce de l'auteur contemporain Léon Michel "Nous avons des poux". Une chanson française celle-là...

Il est malheureux que M. Letondal n'ait pas mis au programme de sa conférence plusieurs chansons dites par lui-même, nous aurions du moins pu l'entendre un peu plus longtemps.

Pour illustrer cette conférence, Mlle Camille Bernard, que nous avons déjà en l'honneur d'applaudir comme conférencière et comme artiste, et que nous revoiyons toujours avec plaisir, nous a chanté les pièces suivantes:

Sur la Tour de Montlery  
Le clair de lune, de Fauré,  
La flûte de Pan, de Debussy,  
Dansons la gigue,  
Nuages  
L'éclat de rire  
Il était un oiseau gris  
Paris  
Marie ta fille,

Mme E. Préfontaine de Montréal, accompagna au piano, toutes ces pièces. C'est une accompagnatrice parfaite.

"L'Eclat de rire" surtout était rendu avec un brio!! Ce qui n'empêche pas que toutes les autres pièces chantées par Mlle Bernard ont beaucoup plu à preuve les rappels... qu'elle n'a pas toujours écoutés.

M. Bélaïr remercia l'artiste, le pianiste et le conférencier d'une façon fort charmante et spirituelle, comme il l'a toujours fait d'ailleurs. Il rappela à M. Letondal certains souvenirs "personnels" à tous deux qui n'ont pu être racontés.

Bref, la soirée de ce jeudi-là a été vraiment remplie d'entrain et de charme, sous tous les rapports. Il faut y être pour réellement la goûter.

C.P.L.

de Maurice Chevalier (qui chante faux, n'a pas de voix, se moque de la mesure) ni la traduction française de chansons américaines que les disques de phonographe et les rouleaux de piano automatique nous chantent et rechangent. Non, la chanson française est faite de grâce, d'esprit, elle est parfois satirique, ironique, mais elle est pleine de bon sens.

M. Letondal nous récita lui-même avec une verve sans pareille qui lui valut de chaleureux applaudissements, quelques chansons américaines traduites dont "Ange de mon bécot" et des extraits de Rosemarie. Puis aussi une pièce de l'auteur contemporain Léon Michel "Nous avons des poux". Une chanson française celle-là...

Il est malheureux que M. Letondal n'ait pas mis au programme de sa conférence plusieurs chansons dites par lui-même, nous aurions du moins pu l'entendre un peu plus longtemps.

Pour illustrer cette conférence, Mlle Camille Bernard, que nous avons déjà en l'honneur d'applaudir comme conférencière et comme artiste, et que nous revoiyons toujours avec plaisir, nous a chanté les pièces suivantes:

Sur la Tour de Montlery  
Le clair de lune, de Fauré,  
La flûte de Pan, de Debussy,  
Dansons la gigue,  
Nuages  
L'éclat de rire  
Il était un oiseau gris  
Paris  
Marie ta fille,

Mme E. Préfontaine de Montréal, accompagna au piano, toutes ces pièces. C'est une accompagnatrice parfaite.

"L'Eclat de rire" surtout était rendu avec un brio!! Ce qui n'empêche pas que toutes les autres pièces chantées par Mlle Bernard ont beaucoup plu à preuve les rappels... qu'elle n'a pas toujours écoutés.

M. Bélaïr remercia l'artiste, le pianiste et le conférencier d'une façon fort charmante et spirituelle, comme il l'a toujours fait d'ailleurs. Il rappela à M. Letondal certains souvenirs "personnels" à tous deux qui n'ont pu être racontés.

Bref, la soirée de ce jeudi-là a été vraiment remplie d'entrain et de charme, sous tous les rapports. Il faut y être pour réellement la goûter.

C.P.L.

de Maurice Chevalier (qui chante faux, n'a pas de voix, se moque de la mesure) ni la traduction française de chansons américaines que les disques de phonographe et les rouleaux de piano automatique nous chantent et rechangent. Non, la chanson française est faite de grâce, d'esprit, elle est parfois satirique, ironique, mais elle est pleine de bon sens.

M. Letondal nous récita lui-même avec une verve sans pareille qui lui valut de chaleureux applaudissements, quelques chansons américaines traduites dont "Ange de mon bécot" et des extraits de Rosemarie. Puis aussi une pièce de l'auteur contemporain Léon Michel "Nous avons des poux". Une chanson française celle-là...

Il est malheureux que M. Letondal n'ait pas mis au programme de sa conférence plusieurs chansons dites par lui-même, nous aurions du moins pu l'entendre un peu plus longtemps.

Pour illustrer cette conférence, Mlle Camille Bernard, que nous avons déjà en l'honneur d'applaudir comme conférencière et comme artiste, et que nous revoiyons toujours avec plaisir, nous a chanté les pièces suivantes:

Sur la Tour de Montlery  
Le clair de lune, de Fauré,  
La flûte de Pan, de Debussy,  
Dansons la gigue,  
Nuages  
L'éclat de rire  
Il était un oiseau gris  
Paris  
Marie ta fille,

Mme E. Préfontaine de Montréal, accompagna au piano, toutes ces pièces. C'est une accompagnatrice parfaite.

"L'Eclat de rire" surtout était rendu avec un brio!! Ce qui n'empêche pas que toutes les autres pièces chantées par Mlle Bernard ont beaucoup plu à preuve les rappels... qu'elle n'a pas toujours écoutés.

M. Bélaïr remercia l'artiste, le pianiste et le conférencier d'une façon fort charmante et spirituelle, comme il l'a toujours fait d'ailleurs. Il rappela à M. Letondal certains souvenirs "personnels" à tous deux qui n'ont pu être racontés.

Bref, la soirée de ce jeudi-là a été vraiment remplie d'entrain et de charme, sous tous les rapports. Il faut y être pour réellement la goûter.

C.P.L.

de Maurice Chevalier (qui chante faux, n'a pas de voix, se moque de la mesure) ni la traduction française de chansons américaines que les disques de phonographe et les rouleaux de piano automatique nous chantent et rechangent. Non, la chanson française est faite de grâce, d'esprit, elle est parfois satirique, ironique, mais elle est pleine de bon sens.

M. Letondal nous récita lui-même avec une verve sans pareille qui lui valut de chaleureux applaudissements, quelques chansons américaines traduites dont "Ange de mon bécot" et des extraits de Rosemarie. Puis aussi une pièce de l'auteur contemporain Léon Michel "Nous avons des poux". Une chanson française celle-là...

Il est malheureux que M. Letondal n'ait pas mis au programme de sa conférence plusieurs chansons dites par lui-même, nous aurions du moins pu l'entendre un peu plus longtemps.

Pour illustrer cette conférence, Mlle Camille Bernard, que nous avons déjà en l'honneur d'applaudir comme conférencière et comme artiste, et que nous revoiyons toujours avec plaisir, nous a chanté les pièces suivantes:

# LA NOUVELLE LOI

## DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

### Un résumé de la loi

Voici le résumé officiel de la loi des accidents du travail, tel que fourni aux journalistes par l'honorable M. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail. Les chiffres, cités entre parenthèses indiquent les articles de la loi auxquels le résumé en question fait allusion. Cette pièce est l'un des meilleurs aperçus de la loi nouvelle que l'on puisse désirer. En voici le texte:

Application de la loi:  
A) à toutes les industries mentionnées dans les édules 1 et 2 et à toutes celles qui pourront plus tard y être ajoutées par règlement. (70-71 et 109.)  
L'industrie agricole et les services domestiques en sont spécialement exclus. (110.)

B) aux gouvernements, fédéral et provincial, et aux corporations municipales, mais seulement pour les travaux ou les opérations qui constituent l'exercice d'une industrie mentionnée dans la édule 1 ou 2, et aux seuls ouvriers, qui sont occupés à ces travaux ou à ces opérations. (2-2) (C) La loi s'applique aussi à des accidents subis en dehors de la province: (6.)

1) Si l'employeur a une place d'affaires dans la province, et si l'ouvrier y réside, il y est généralement employé. (6-1.)

2) Si l'employeur a une place d'affaires dans la province et si l'ouvrier y est généralement employé, bien qu'il n'y réside pas, pourvu que l'ouvrier n'ait quitté la province que temporairement. (2-2)

Bénéficiaire: (A) Tout ouvrier (2-15) autre que l'ouvrier indépendant (216), engagé par un contrat de louage d'ouvrage ou d'apprentissage, écrit ou verbal, exprès ou implicite, dans une industrie à laquelle la présente loi s'applique, et qui subit un accident par le fait ou à l'occasion de son travail dans cette industrie (2-10) ou qui souffre d'une maladie industrielle au sens de cette loi (section XI) (105);

### LES DÉPENDANTS

B) Les dépendants d'un ouvrier, qui décède à la suite d'un accident, sont, au sens de la loi, les membres de sa famille, qui vivaient entièrement ou partiellement du salaire de l'ouvrier, au moment de son décès (2-5). Ces membres de la famille peuvent être:

- Le mari, l'épouse; le père, la mère; les grands-parents; le beau-père, la belle-mère; le frère, la sœur; le demi-frère, la demi-sœur; les enfants; le gendre, la bru; le beau-fils, la belle-fille et toute autre personne, même étrangère, qui était à l'égard de l'ouvrier en "loco parentis", ou à l'égard de qui l'ouvrier était en "loco parentis". (2-15.)
- A) à l'ouvrier,
- 1) Pour incapacité totale et per-

manente, une rente viagère et hebdomadaire égale à 66 2/3 p. c. de ses gains hebdomadaires moyens, durant les douze mois de son emploi dans l'industrie, où il a été blessé, ou de ses gains moyens, durant toute autre période moindre, s'il n'a pas été douze mois à son emploi. (37.) Cette rente peut, à la discrétion de la commission, être convertie en un montant payé à l'ouvrier. (27-1.)

2) Pour incapacité partielle et permanente, une rente viagère et hebdomadaire égale à 66 2/3 p. c. de la différence, entre ses gains moyens hebdomadaires, au moment de l'accident et ceux qu'il peut gagner, ou qu'il gagne, après l'accident, dans un emploi approprié à son état. (38-1.) Si l'incapacité est de moins de 10 p. c., la rente est convertie en une somme globale, qui est payée à l'ouvrier. (38-2.)

L'incapacité s'évalue d'après la nature de la lésion, tout en tenant compte de l'aptitude de l'ouvrier à continuer le travail auquel il était employé lors de l'accident. (38-3.)

### INVALIDITÉ

3) Pour incapacité totale et temporaire, la même rente que pour l'incapacité totale et permanente, tant que dure cette incapacité. (39.)

4) Pour incapacité partielle et temporaire, la même rente que pour l'incapacité partielle et permanente et temporaire, ne doit pas être inférieure à \$12.50 par semaine.

Dans les autres cas d'incapacité, si le salaire est inférieur à ce montant l'indemnité est calculée sur cette base, en tenant compte de la diminution de la capacité de travail. (41.)

### Aux dépendants:

A) Les frais funéraires jusqu'à \$125.00 (34-1-A.)

B) A la veuve ou au veuf invalide, une rente mensuelle de \$40.00 (34-1-B.)

C) S'il s'agit d'une veuve ou d'un veuf invalide et des enfants, une rente mensuelle de \$4.00 et une rente additionnelle et mensuelle de \$10.00 pour chaque enfant, âgé de moins de 16 ans (34-1-C.)

An décès de la veuve ou du veuf invalide, la rente de chaque enfant est augmentée à \$15.00 (34-1-C.)

D) S'il s'agit d'enfants seuls, une rente mensuelle de \$15.00 pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans. (34-1-D.)

E) S'il s'agit d'autres dépendants que ceux ci-dessus mentionnés, une somme raisonnable et proportionnée à la perte pécuniaire, subie par chacun de ses dépendants par le décès de l'ouvrier. (34-1-E.)

Les rentes prévues pour ces derniers dépendants sont payées aussi longtemps que dans l'opinion de la commission, il y a raison de croire que l'ouvrier, s'il eût vécu, eût continué à subvenir à ces dépendants.

La commission peut convertir la rente de ces dépendants en une somme globale ou en tout autre mode de paiement. (34-1-4.)

1) Le total des rentes mensuelles accordées à des dépendants d'un ouvrier ne doit pas excéder 66 2/3 p. c. de la moyenne des gains mensuels de cet ouvrier. (34-1-9.)

2) La rente est payée aux enfants, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 16 ans, ou à leur décès, s'il survient avant cet âge (35.) Cependant la rente pour un enfant invalide n'est pas soumise à cette restriction et elle continue à courir, tant que la commission croit que l'ouvrier, s'il eût vécu, aurait continué à subvenir à cet enfant. (34-6.)

3) La rente cesse de courir pour une veuve qui se remarie, mais lui est payée une somme égale à deux années de rente, dans les trente jours de son mariage. (35-1.)

4) Si l'ouvrier ne laisse pas de veuve et qu'une sœur, une tante ou une autre personne prend soin des orphelins à la satisfaction de la commission, et entre-tient la maison où vivent les enfants, cette personne a droit aux rentes, comme s'il s'agissait d'une veuve (34-2)

5) En plus la commission paie à la veuve ou à cette personne une somme de \$100.00 (34-3.)

### Paiement des compensations

A) Personnellement par les employeurs qui exploitent les industries de la édule 2 (4.)

B) Collectivement par les employeurs, qui exploitent les industries de la édule 1. (5) (73-1.)

(Système A) L'employeur pour la protection de l'ouvrier peut obligé ses employeurs à faire des dépôts de deniers, pour garantir les compensations ou à fournir une police garantie. (30)

De plus la commission peut obligé ces employeurs à tenir leurs comptes, assurés contre les accidents. (28.)

(Système B) La édule 1 est divisée en classes ou groupes d'industries. L'accident qui survient dans une industrie d'une classe affecte la classe entière, en ce sens que les employeurs, qui exploitent les industries de cette classe, sont cotisés pour payer la compensation due, mais le paiement de la compensation est à la charge du fonds d'accident. (Section VIII) (Section X) (89.)

### Répartition de la compensation

Elle est basée sur les salaires payés durant l'année par chaque employeur de la classe responsable.

Ces salaires ne sont pris en considération que jusqu'à concurrence de \$2,000.00 par année. (Section X)

### Fonds d'accidents

C'est la caisse qui fournit le paiement des compensations. Il est constitué des contributions imposées aux employeurs, qui exploitent les industries de la édule 1. (Section VIII) (Section 98.)

Si à un moment, il n'est pas en état de rencontrer un ou des paiements à titres de compensation, il est loisible au lieutenant-gouverneur d'autoriser une avance au fonds d'accident à même le fond consolidé du revenu. Cette avance est remboursée par une répartition imposée aux employeurs responsables. (74.)

### Administration

La loi est administrée par une commission composée de trois membres, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. (Section 41) (52) Cette commission se prononce:

A) Sur le droit de l'ouvrier ou des dépendants à une compensation;

B) Sur la quotité d'elle, lorsqu'elle n'est pas spécialement déterminée par la loi;

C) Sur toutes autres questions administratives en rapport avec la loi.

1) Les décisions de la commission sont finales et sans appel.

2) L'exécution des décisions, qui entraînent paiement d'une somme, se fait par le dépôt de cette ordonnance au greffe de la Cour Supérieure du district de Québec. La Cour peut, sur requête sommaire de la commission ou de toute partie intéressée, homologuer la décision, laquelle devient exécutoire comme tout autre jugement.

Toutes les dépenses de la commission y compris les salaires des membres et des employés sont à la charge du fonds d'accident. Ces dépenses sont payées par les employeurs mentionnés sur les édules 1 et 2. (Section X). (89 1-B), (Section X 111). (108.)

Le gouvernement peut y contribuer pour une somme annuelle n'excédant pas \$100,000. (77.)

Généralités — La loi pourrait encore:

A) A la réhabilitation des ouvriers. La commission est autorisée à faire les dépenses nécessaires pour venir au secours de l'ouvrier dans ce but. (51.)

B) A l'assistance médicale qui consiste dans les soins médicaux et autres à être fournis à un accidenté, les remèdes, les appareils de prothèse et d'orthopédie et à leur renouvellement durant une année.

C) A l'organisation des employeurs, qui exploitent les industries comprises dans la édule une, association de protection contre les accidents. (Section XII). (106.)

### ENTREE EN VIGUEUR

La loi entrera en vigueur le jour de sa sanction, mais elle ne s'appliquera, quant au paiement des compensations, qu'aux accidents qui sur-

viendront le ou après le 1er septembre 1931.

La loi de 1928 et la loi concernant la commission actuelle des accidents du travail continueront de s'appliquer aux accidents antérieurs au 1er septembre 1931.

Les membres de la commission des accidents du travail nommés en vertu de la loi de 1928 sont continués en fonctions par la présente loi et sont chargés d'administrer en conséquence la loi des accidents du travail de 1928 et la présente loi.

## LES UNITES SANITAIRES DE COMTE

A la fin de la présente année, notre province compte vingt-trois Unités Sanitaires qui couvrent vingt-neuf comtés. La première, celle de Beauport, fut fondée en 1926, ainsi que celles de St-Jean-Jérôme et de Lac-Saint-Jean. L'expérience fut tellement probante que les autres s'échelonnèrent d'année en année: Saint-Hyacinthe-Rouville, s'ouvrit en 1927; l'année suivante, ce fut le tour de Témiscouata, Nicolet, Joliette, Terrebonne; en 1929 virent l'Association-Montcalm, Chicoutimi, Témiscamingue, Mégantic, Kamourassé-L'Islet; enfin cette année naquirent Lotbinière, Maane, Lévis, Matapédia, Frontenac, Rimouki, Châteauguay, Laprairie-Napierville, Argenteuil, Bonaventure et Labelle.

L'Unité de Beauport fut d'abord l'école où étudient les futurs officiers-médicaux et les infirmières, les premiers faisant aussi un stage dans d'autres écoles spéciales. Mais le directeur du Service provincial et le directeur adjoint, qui à la direction impériale des unités, ne tardèrent pas à se convaincre des avantages que présentait une école d'entraînement dont le seul but serait la formation du personnel. C'est en 1929 que fut ouverte cette école, à Beauport.

Chaque unité est dirigée par un officier médical à temps complet. Le personnel comprend 24 officiers médicaux, 5 inspecteurs régionaux d'hygiène, 64 infirmières, 1 ingénieur sanitaire, 24 inspecteurs sanitaires, 4 cliniciens en tuberculose, tous à temps complet, 2 inspecteurs sanitaires et 6 cliniciens en tuberculose à temps partiel.

La population desservie par les 23 Unités est de 767,062 âmes; l'Unité la plus peuplée est celle de Chicoutimi, avec 56,498 âmes; la moins peuplée est celle de Témiscamingue avec 14,920 âmes. La moyenne de population par Unité est de 33,133; par comté, elle est de 26,278.

Si l'on estime la population totale de la province à 2,735,000 âmes et si l'on en retranche, pour les villes qui ont leur propre organisation d'hygiène, 1,093,800; plus la population actuellement desservie pour les Unités, soit 767,062, il reste donc 874,138 âmes qui seront organisées sous le système d'Unités Sanitaires. Cela revient à dire qu'à l'heure actuelle, tout près de la moitié de la population totale susceptible de cette organisation est actuellement administrée, au point de vue de la santé publique, par le système qui correspond, pour les petits centres et les districts ruraux, aux bureaux d'hy-

giène des villes régulièrement servies par leur propre organisation.

C'est un résultat remarquable. Pour l'obtenir, il n'a fallu que quatre ans et si l'on tient compte que, cette année seulement, il s'est fondé dix Unités soit près de la moitié du nombre total, il ne devrait guère se passer plus qu'une couple d'années avant que les Unités Sanitaires couvrent toute la province.

Qu'est-ce qu'une Unité Sanitaire de Comté? Ce n'est pas autre chose que le Service de Santé Publique des Cités appliqué à un district rural. L'élasticité de ses cadres permet d'ajouter au personnel les fonctionnaires requis à mesure que le besoin s'en fait sentir. L'officier médical occupe une position analogue à celle du Directeur du Service de Santé de la Ville de Montréal, par exemple.

La direction est aux mains de M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service provincial d'hygiène qui l'exerce par le directeur adjoint, M. le Dr Emile Nadeau.

Le budget des unités est généralement de \$12,000 par année, deux unités seulement ayant un budget supérieur à cette somme.

Les fonctions des Unités comprennent le travail de propagande, le contrôle des maladies contagieuses, la tuberculose, la vaccination antivaricelle et l'immunisation contre la typhoïde, la diphtérie, le tétanos, la rage, etc., l'hygiène de l'enfance, l'inspection sanitaire, le travail de laboratoire.

## A PROPOS DE HOCKEY

On parlait de Benoit, la semaine dernière en ces termes: "Benoit joue pour les spectateurs, car ses montées sont trop fréquentes, ne passe pas assez souvent la rondelle, fait perdre de belles chances à ses compagnons de comptoir".

Et voici le faux jugement qu'en a déduit la masse des lecteurs: "C'est la faute de Benoit, si le "Collège" a perdu, mercredi dernier". — Halte là! — La personne qui a écrit le premier jugement énoncé, sous le nom de "Araï Siméon", ne voit pas la poutre qui obstrue son œil et si sa Muse, le connaît, il s'avouerait, et si cynique, "elle lui flanquerait quelque part son coturne" car quoiqu'en dise le dit "spectateur" et sa docte enclume, maintes fois, sans Benoit, le "Collège" subissait un blanchissement en règle. Je ne veux pas diminuer la valeur des autres très bons joueurs du "Collège", mais il est question de justification imminente.

Encore, il ne sera pas dit, avec autant de cynisme que: Benoit ne passe pas assez souvent la rondelle" — c'est-à-dire qu'il ne combine pas. — L'admettra-t-il bien cependant, que Benoit aurait pu "parfois" passer la rondelle... mais à condition, qu'Araï Siméon, admette à son tour, qu'il lui aurait fallu combiner de "recorbois" et ouvrir ainsi le risque de nuire à lui-même et à son club, sans réussir dans sa passe.

Simon, Benoit, devint-il, puisqu'il "faut" combiner, rendu dans les lignes du club adversaire, faire une passe, par exemple, à Giroux de la Dominion, véritable para lui, qui est toujours dans ses jambes, comme auparavant, et d'un abonnement de la frapper ou de l'aventurer ou de l'enjamber immanquablement? Par ce fait, d'ailleurs, n'est-ce pas admettre que Benoit apparaît "dangereux" même, et surtout "sent"? — Eh pourquoi?

gène des villes régulièrement servies par leur propre organisation.

C'est un résultat remarquable. Pour l'obtenir, il n'a fallu que quatre ans et si l'on tient compte que, cette année seulement, il s'est fondé dix Unités soit près de la moitié du nombre total, il ne devrait guère se passer plus qu'une couple d'années avant que les Unités Sanitaires couvrent toute la province.

Qu'est-ce qu'une Unité Sanitaire de Comté? Ce n'est pas autre chose que le Service de Santé Publique des Cités appliqué à un district rural.

L'élasticité de ses cadres permet d'ajouter au personnel les fonctionnaires requis à mesure que le besoin s'en fait sentir. L'officier médical occupe une position analogue à celle du Directeur du Service de Santé de la Ville de Montréal, par exemple.

La direction est aux mains de M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service provincial d'hygiène qui l'exerce par le directeur adjoint, M. le Dr Emile Nadeau.

Le budget des unités est généralement de \$12,000 par année, deux unités seulement ayant un budget supérieur à cette somme.

Les fonctions des Unités comprennent le travail de propagande, le contrôle des maladies contagieuses, la tuberculose, la vaccination antivaricelle et l'immunisation contre la typhoïde, la diphtérie, le tétanos, la rage, etc., l'hygiène de l'enfance, l'inspection sanitaire, le travail de laboratoire.

Le budget des unités est généralement de \$12,000 par année, deux unités seulement ayant un budget supérieur à cette somme.

Les fonctions des Unités comprennent le travail de propagande, le contrôle des maladies contagieuses, la tuberculose, la vaccination antivaricelle et l'immunisation contre la typhoïde, la diphtérie, le tétanos, la rage, etc., l'hygiène de l'enfance, l'inspection sanitaire, le travail de laboratoire.

La direction est aux mains de M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service provincial d'hygiène qui l'exerce par le directeur adjoint, M. le Dr Emile Nadeau.

Le budget des unités est généralement de \$12,000 par année, deux unités seulement ayant un budget supérieur à cette somme.

Les fonctions des Unités comprennent le travail de propagande, le contrôle des maladies contagieuses, la tuberculose, la vaccination antivaricelle et l'immunisation contre la typhoïde, la diphtérie, le tétanos, la rage, etc., l'hygiène de l'enfance, l'inspection sanitaire, le travail de laboratoire.

## VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERY FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

COUR SUPERIEURE CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, No. 2113.

LA CORPORATION DE LA PAROISSE DE SAINTE-MARGUERITE, demanderesse: vs CYPRIEN LAHAIE, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur les dits immeubles, savoir:

1. Un emplacement situé au village "surtout?" — Parce que — et il vous faut bien l'avouer avec moi — sans se laisser ou intimider, ou déconcerter ou faiblir par ces continuelles obstacles dressés par Giroux et Charrette Co. (parfois dans leurs droits) nous avons vu le brillant joueur de défenses du "Collège" continuer sa course "seul", avec incapacité de combiner pour la plausible raison, que "personne" de son club n'est là... puis se frayer un passage, avec beaucoup de présence d'esprit et lancer avec une précision telle, qu'il manque rarement son but, et de plus, ce calme qui ne le quitte pas, sont causes de sa valeur inimmuable.

Des monuments de cette trempe, frappent l'imagination et je m'étonne de votre peu d'observation, "ami" qui vous dites sincère — pour ce qui est de mener à bien une oeuvre, commencée pour le profit du "Collégien". Je ne veux pas douter que vos intentions fussent bonnes — je ne pourrais cependant pas admettre que votre pragmatisme, apparait autrement qu'obsolete.

Vendredi dernier, Benoit compta à lui seul, les deux uniques points pour le collège, a-t-il combiné?

Le Dominion a gagné soit! mais avec un point comme en compta Giroux dans la période supplémentaire, Benoit faisait partie nulle! Seulement celui-ci "jouait" au goret — plutôt qu'à la "lutte" — "on" comprend!

Hourrah! pour le Dominion! Trois hourrahs pour le Collège! O. K.

non incorporé de la paroisse de Sainte-Marguerite, composé d'une partie du lot de terrain désigné au plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse sous le No. vingt-quatre (P. No. 24) dans le sixième rang du canton Wexford, dans la dite paroisse de Sainte-Marguerite, contenant et emplacement soixante-et-quatre pieds de front sur un arpent de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et tel qu'enclous, borné en front par le chemin public ou une rue, en profondeur par une partie dudit No. 24, d'un côté vers l'est par une autre partie du même lot appartenant à Jean Gauthier, ou successeurs, et de l'autre côté à l'ouest par une autre partie du dit lot appartenant à Dollard Nohert ou successeurs — avec bâtisses dessus érigées.

2. Un autre emplacement en la dite paroisse de Sainte-Marguerite, dans le septième rang du canton Wexford, tant partie du lot numéro vingt-cinq (25) au plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte-Marguerite, de la contenance d'un demi-arpent de front par la profondeur à partir de la rue qui conduit à Sainte-Lucie à aller à partie de ce même lot, propriété de Mme Lafond — avec bâtisses dessus érigées.

3. Un autre lopin de terre faisant partie du susdit lot numéro vingt-cinq (P. No. 25) du septième rang du dit canton Wexford aux dits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Marguerite, mesurant trente-cinq pieds en avant, trente pieds en arrière par une profondeur de un demi-arpent, borné en front par la ligne de séparation entre le sixième et le septième rang; en arrière par l'emplacement de dame Exelus Beauchamp, ci-devant Félix Lacasse, d'un côté au sud par un passage ou chemin de vingt pieds de largeur et de l'autre côté, au nord, par une autre partie du dit No. 25 ci-dessus décrite, acquise de Charles Lacasse par acte reçu par P. F. E. Petit, le 20 mars 1914, enregistré sous le No. 64440.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale catholique de Sainte-Marguerite du lac Masson, district de Terrebonne, le VINGT-HUITIEME jour de MARS mil neuf cent trente et un, à UNE heure de l'après-midi.

Le shérif, J.-W. CYR. Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 16 février, 1931. l. f. — 13 M. 31.

## Pur, odorant et savoureux



Enveloppe hermétique, en aluminium 'Frais des Plantations'

## T'a pas ?

SCUREUILS PAS RAMASSER BEAUCOUP NOIX — PRINTEMPS PAS LOIN — OUAH!

LES PETITES POISSONNETTES A LEUR DE TERRE, LAUTOMNE PASSE ET C'EST D'OR, LES CORNICHONS SONT SÛRMENT, DONNEZ-LEUR UN VA PRINTEMPS BEN VITE!

ET DE DIX OUILIY A PERSONNE COMME LES LES SAUVAGES ET LES VIEUX HABITANTS POUR PRONONCIER LA TEMPERATURE — CE NE SERA PAS LONG AVANT QU'ON SERVE DE FOUVEROU DE CES MACHINS-LÀ!

ET DE RAPPELLES — TU LA FOIS QUE JE FIS UN TROU DANS UN? CELA AVAIT CREE TOUTE UNE SENSATION!

ET DE RAPPELLES — TU MON LANCER DE 280 VERGES AU DIXIEME TROU?

Tas-pas déjà tu avec satisfaction que les Indiens et les vieux cultivateurs prédisaient un printemps hâtif —

EN VOILA DES TYPES QUI COMMANSENT LA TEMPERATURE — C'EST DU PROPRE!

Mais durant les quatre semaines qui suivent, le froid et les bourrasques ne cessent pas.

Tas-pas déjà essayé une BLACK HORSE? Ça aide à prendre patience!

dites simplement — "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

1898 FEVRIER 1898  
DIM. LUN. MAR. MER. JEI. VEN. SAM.  
Depuis 1898, a joui d'une popularité croissante. Maintenant la plus grande vente de tous les Gins au Canada.

Le Gin Canadien "GENEVA" authentique. Fameux depuis plus de 30 ans.

DANS la plupart des cas, la préférence accordée aux produits canadiens est méritée. Les produits canadiens sont très souvent au premier rang. Le Gin Canadien Melchers Croix d'Or, par exemple, est d'emblée, depuis plus de trente ans, par son goût et sa pureté, à la tête de tous les produits de genre dans le monde entier.

Le Gin Canadien Melchers Croix d'Or est fait par des ouvriers canadiens dans des distilleries qu'exploite seul le capital canadien.

10 onces \$1.10  
26 onces \$2.55  
40 onces \$3.65

Gin Canadien Melchers Croix d'Or  
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED.  
MONTREAL, P. Q.



LA VILLA SAINT-MARTIN

Tous savent ce qu'est la Villa Saint-Martin. Située à l'Abord-à-Plouffe, sur les rives de la Rivière des Prairies, elle est une institution que dirigent les Pères Jésuites et dont le but est de former une élite dans tous les corps de la société par les retraites hebdomadaires.

Les retraites durent trois jours qui passent comme un coup de vent. Loin du monde, dans le silence et le calme, loin des affaires de la vie, dans une familiarité modeste, au pied d'un crucifix, l'homme, quel qu'il soit, s'agenouille comme un enfant devant son Créateur.

Trois mille retraitants visitent la villa Saint-Martin, tous les ans. Il s'agit de s'adresser à la villa, demander la liste des retraites, et on peut assister à toute retraite organisée par un groupe quelconque pourvu qu'on se soit adressé à l'organisateur.

LES GENS DE CHEZ NOUS

CEUX DE SAINT-JEROME

L'honorable Jules-Edouard Prévost. — Quel est cet homme, aux cheveux blancs, aux épaules courbées, qui entre au bureau de l'Avenir du Nord, un livre sous le bras, et qui à votre bonjour relève la tête et vous fixe de ses deux yeux intelligents et vifs, de jeunesse, disant: "Tiens, c'est vous!?"

Emile Lauzon. — Quel est cet homme qui s'amène à travers le parc, à pas lents et comme mesurés, fumant un cigare, qui tous les jours fait un peu plus d'embouppé, ce qui tournera mal si ça continue? Cet embouppé qui avec dignité et promesse, l'assiste dans son travail confiné aux quatre murs d'un bureau, s'impose à la surveillance des revenus de la province, et large et puissant, protège contre les mains humaines les divines licéesses.

Dr R. Brais. — Quel est cet homme, à la figure basané, qui vient, les deux mains dans les poches de son paletot, portant sous un front large et se devine une mélancolie, deux yeux enfouis profondément dans une orbite bistrée, yeux scrutateurs du philosophe qui pense? C'est un médecin, un manipulateur de fioles et de pilules, un amant du bistouri. Sportif, il sera toujours: c'est sa récréation. Il y en a, paraît-il, qui "braient" parce qu'il est échevin.

Laurent Dubois. — Quel est cet homme qui un jour s'avisait de battre tous les records humains de pesanteur, et qui sans le vouloir, dit quitter la catégorie des poids? Il va le gilet entr'ouvert, la chaîne de montre au vent, le chapeau de travers, tant il est affairé. Un livre à la main qu'il vous ouvre à tout propos, un contrat qu'il vous invite à signer, une façon d'enjôler qui n'est pas de la terre. Par l'assurance, il sauvegarde votre vie; par l'automobile qu'il vous vend il vous permet de mieux vous tenir; et il vous déclare avec un brio étonnant que seul le frigidaire peut apporter le bonheur sur les sables brûlants de la route de la vie.

Adélard Lebeau. — Quel est ce colosse, entrepreneur de profession, capable de bâtir des pyramides, qui a beaucoup voyagé, beaucoup retenu, qui parle avec une voix puissante, qui ne craint rien, et qui fait de la politique 365 jours par année? Entrez.

Clément Fortier. — Quel est cet homme qui se fait une spécialité de nécrologie que par signes, un devoir sacré de changer d'automobile tous les ans, une obligation morale de brûler la Grande Ligne à des vitesses diaboliques? C'est un bon jeune de chez nous, sténographe à la cour, mis comme le Prince de Galles, moins voyagueur que lui, mais qui semble comme lui avoir fait le voeu de demeurer célibataire.

Dr Marleau. — Quel est cet homme, modeste et solitaire, qui fait sa petite besogne sans s'occuper de ce que fait autrui, qu'on retrouve dans toutes les organisations civiles ou religieuses, dont le raisonnement et la parole sont contrôlés par la plus exquise prudence? C'est un manufacturier qui par ses portes et ses échasses, nous protège du froid, du vent, des voleurs, une charmante personnalité avec qui il fait bon causer; un travailleur infatigable dont le succès est le fruit d'une persévérance outrée; une générosité sans bornes et peut-être même un peu trop large. Mais il est de ces êtres qui peuvent tout donner. Pourvu que maintenant, M. Meunier ne fasse comme son grand frère, le Prophète, qui il y a trente siècles ne permit de laisser les siens et de monter au ciel, dans un char de feu.

Elie Meunier. — Quel est cet homme, modeste et sage, qui fait sa petite besogne sans s'occuper de ce que fait autrui, qu'on retrouve dans toutes les organisations civiles ou religieuses, dont le raisonnement et la parole sont contrôlés par la plus exquise prudence? C'est un manufacturier qui par ses portes et ses échasses, nous protège du froid, du vent, des voleurs, une charmante personnalité avec qui il fait bon causer; un travailleur infatigable dont le succès est le fruit d'une persévérance outrée; une générosité sans bornes et peut-être même un peu trop large. Mais il est de ces êtres qui peuvent tout donner. Pourvu que maintenant, M. Meunier ne fasse comme son grand frère, le Prophète, qui il y a trente siècles ne permit de laisser les siens et de monter au ciel, dans un char de feu.

Absolon Legault. — Quel est cet homme que je vois se diriger vers le bureau de poste, regardant ici et là, la figure tendue vers je ne sais quoi d'immuable, les traits minés par un mal invisible et étrange, semblant porter avec courage les traces d'une cuisante douleur? Cet homme a tout un passé. Sa vie n'est plus qu'un tissu de souvenirs auxquels se joint l'ingratitude des hommes. Seul, en sa retraite, il songe. Il songe de ses années et des années, pour Saint-Jérôme, comme maire, il a dépensé ses plus belles années, son temps, sa santé. Et en lui, à l'approche de la lutte municipale qui s'annonce, il frissonne au passé qui lui est cher. Il s'est fait son devoir plus que tout autre: Saint-Jérôme lui doit immensément. L'histoire s'en souviendra.

Minville Ducloux. — Quel est cet homme qui se promène dans la rue Saint-Georges, de l'Avenue Parent à l'Avenue Legault, les mains dans ses poches, en sifflant un air? Il va, rêveur, murmurant je ne sais quoi, une prière peut-être. Non... Il pense aux "étoiles", non à celle qui décorait le firmament, mais à celles qui peuplent Hollywood. Il a un Théâtre, le Rex, un bijou de Théâtre, et on comprend facilement qu'il lui soit permis de penser à "elles". Le public est si capricieux et c'est tout un art que de bien choisir ses films. Et il se promène toujours pensant à ses programmes, regardant le théâtre, et il murmure en souriant qu'il n'y en a pas de plus beau, dans la province de Québec, si ce n'est dans les grandes villes. Il a raison. D'ici je le vois me sourire et me dire merci, car c'est un charmant garçon.

Pierre Liboiron. — Quel est cet homme qui étudie les machoires humaines, arrache sans douleur les dents qui font mal à en crier, les remplace, les fixe, les polit, et qui alors que nous avons peur, sourit de notre lâcheté? C'est un charmant jeune homme, un dentiste compétent qui fait bien. On dit souvent que se faire extraire une dent est une chose horrible. Illusion! Et savez-vous que les hommes sont lâches devant le petit outil mignon? Chez le dentiste Liboiron, rien à craindre. Il ne vous fait pas mal... car le Dr Liboiron n'a pas un coeur de "pierre".

Joseph Lebeau. — Quel est cet homme, qui contremaitre à la Cie Dominion, s'est acquis dans la vie jérômiennne une popularité exceptionnelle de gentilhomme accompli? C'est un modeste qui aime le silence et le calme, qui est sérieux, ne parle qu'après mûre réflexion, qui s'est façonné à l'école de la vie et qui par elle en a compris le sens. Sincère quand il parle, il mesure ses paroles, et jamais il ne dira un mot qui engendrerait la dispute ou ferait de la peine à quelqu'un. Grand chevalier, il a fait honneur aux Chevaliers de Colomb pour lesquels ils s'est dévoué; comme échevin, il est particulièrement aimé, et comme citoyen, on le trouve partout où il y a une belle oeuvre à faire.

Feu Albert Prévost. — Qu'était cet homme à qui je veux consacrer une pensée personnelle, qui n'est plus et qui chez nous a été quelqu'un. Je garderai ce souvenir qui m'est cher: que de fois en voiture, je l'ai vu passer, et le voyais heureux, saluant tout le monde, se glorifiant de son cheval qui de ses sabots frappait violemment le pavé. Il n'est plus... Il est

FUNERAILLES DE Mlle G. VALIQUETTE

A Saint-Jérôme, le 4 mars, avaient lieu les funérailles de Mlle Germaine Valiquette. Elle laisse pour pleurer sa perte son père, Napoléon Valiquette, sa soeur Blanche (Mme Henri Blondin) et son beau-frère, Mme Henri Blondin.

Le service fut chanté par l'abbé Dugal assisté comme diacre de l'abbé Robillard, et sous-diacre de l'abbé Robillard.

Les porteurs étaient ses cousins: Mmes Armande et Elisabeth Lauzon, Mmes Yvonne, Emérencienne, Florencie Blondin, Hélène Lauzon. Les porteurs étaient ses cousins: MM. Léopold et Léonidas Lauzon, Maurice Valiquette, Léopold Lauzon, Edmond Valiquette et M. Albert Maceabée.

La bannière des Enfants de Marie précédait le cortège, portée par MM. Joseph et Alphonse Blondin. Mmes Marguerite Desjardins, Simonne Tessier, Gabrielle Lécomppte, A. Lemay en portaient les rubans.

Suivaient la bannière: Mmes Angéline Allaire, Juliette Collette, Emilda Daoust, Yvonne Bélisle, Jeanne Cyr, Alzire Desormeaux, Alphonse Chabou, M. Laure Aubin, Elisabeth Lebel, Yvette Duquette, Gabrielle Filion, Irène Beauchamp, Rosa Beauvais, Jeannette Lauzon, Aurèle Lavigne, Bernadette Forget, Cécile Boivin et autres Enfants de Marie.

Dans le cortège funèbre on remarquait: MM. Napoléon Valiquette, Henri Blondin, David Lauzon, Philibert Lauzon, Isaac Valiquette, Wilfrid Gingras, Léo Valiquette, Emile Lauzon, René Lauzon, Alfred Lauzon, Philippe Lauzon, Jos. Gingras, Armand Charette, Paul Allaire, Paul Ladouceur, Laurent Dubois, Paul Lamoignon, Armand Lauzon, Frédéric Longpré, Pierre Bélanger, Delphis Paquette, E. Labelle, Ferrier Forget, Joseph Onimet, O. Gadoury, Raoul Villeneuve, David Boivin, Adolphe Labelle, F. Cousineau, Léopold Lambert, J.-H. Desjardins, R. Castonguay, R. Bélanger, R. Lalonde, Y. Traversy, J. Maisonneuve, T. Therrien, C. Robert, J. Bertrand, Cléophas Côté, E. Méry Morand, Zéphir Gaseon, Josaphat Durand, M. Charbonneau, U. Huot, Ald. Lapierre, Fabien Bastien, René Lauzon, Edouard Lauzon.

Assistaient aux funérailles: Mmes H. Blondin, Adélard Valiquette, U. Léonard, Janvier Parent, Bouleaux, David Lauzon, Delphis Paquette, Camille Ladouceur, Adélard Valiquette, Wilfrid Gingras, Sr Clément-Marie, Mmes Ange-Emma Lauzon, Valéda et Bertha Gingras, Mme Paul Lamoignon, Mlle Mariana Ladouceur, Mmes Armand Charette, Paul Allaire, Josaphat Lauzon, Armand Lauzon, Mmes Madeleine Lauzon, Agathe Lauzon, Lucienne Parent, Mmes Albert Gingras, Léon Valiquette, David Boivin, Rodrigue Longpré, Cyr Armand Maceabée, Euclide Blondin, Paul Blondin, O. Gadoury, L. Bertrand, Hormisdas Côté, D. Beauchamp, Josaphat Durand, Charles Durand, Zotique Laporte, Joseph Bastien, Eugène Bastien, F. Saint-Aubin, Rodrigue Forget, Ferrier Forget, et un grand nombre d'autres.

Offrandes de messes: — Association Catholique féminine, Les Employés de la Compagnie Rolland, M. et Mme Laurent Dubois, Mme Josephine Cloutier Valiquette, Famille Ovilva Lauzon, Famille Ovilva Lauzon, Mme C. Terreault, Mlle R. Laporte, Mme Henri Blondin, M. Napoléon Valiquette.

Offrandes de fleurs: — M. et Mme Henri Blondin, Famille Adélard Valiquette, Juliette, Georgine et René Lauzon, M. et Mme Laurent Dubois, M. et Mme Delphis Paquette et leur famille, Mme Adrienne Parent.

Bouquets spirituels: — M. et Mme E. Lauzon, Famille Ovilva Blondin, Famille David Lauzon, Sr Clément-Marie et ses élèves, Mmes Lemay, Maria Saurioi, Marguerite Desjardins, Georges et André Lauzon, M. et Mme Paul Blondin, Association Catholique féminine de Saint-Jérôme, M. Lucien Dubois.

Affiliation aux messe de terre sainte par Mlle Lucienne Charbonneau, Yvonne Bélisle.

Sympathies: — Famille Camille Ladouceur, Damase Lauzon, Lucienne Charbonneau, M. et Mme Octave Gadoury, Sr Julia Lauzon, M. et Mme René Lauzon, barbier; Mme Ida Valiquette, Famille J.-E. Guénard, Mlle Lucienne et Marguerite Robert, Gabrielle Doré, Albertine Léveillé, Famille Alcide Léveillé, M. et Mme Henri Lachaine, Mlle Duquette, M. et Mme Rodrigue Forget, Mlle Marie-Louise Forget, Mme E.-L. Anger, M. et Mme Fernando Parent, Montréal, Mlle Fabiola Lamothe, Montréal; Mlle Dugas.

Télégramme de sympathies: — M. et Mme Rosario Parent, Mont-Laurier. M. Napoléon Valiquette, M. et Mme Henri Blondin remercient tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mlle Germaine Valiquette, soit par offrandes de messes, offrandes de fleurs, bouquets spirituels, sympathies ou assistance aux funérailles.

bon de se souvenir de ceux qui ne sont plus, et à M. Albert Prévost, je laisse le souvenir d'un jeune qui l'a profondément admiré. Lionel BERTRAND

PELERINAGE NATIONAL

PADOUE — ROME — ROUEN

Le Comité des fêtes antoniennes, à l'occasion du septième centenaire de la mort et de la canonisation de saint Antoine de Padoue, a mis à son programme un pèlerinage national à Padoue, Rome, Rouen.

Le projet a reçu l'approbation de Son Eminence le cardinal Rouleau, O. P., archevêque de Québec; de Son Excellence le délégué apostolique, de Sa Grandeur, Monseigneur l'archevêque-évêque de Montréal, et de quelques-uns de Nos Seigneurs les évêques. Dans une lettre en date du 24 mai 1930, Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières écrivait: "Je donne d'avance mon adhésion à l'organisation d'un pèlerinage canadien à Padoue en cette mémorable circonstance; je bénis l'entreprise et je lui souhaite plein succès".

Encouragé par un si haut patronage, fort de ces bénédictions, le Comité s'est mis à l'oeuvre. Il a étudié avec soin l'itinéraire qui répondrait le mieux aux aspirations de notre peuple, français de race, anglais d'allégeance, religieux par toutes les fibres de son être; il en est venu à la conclusion que le trajet exposé ci-après pourrait satisfaire les plus sévèrement exigeants de tous les évêques de saint Antoine qui désirent faire le voyage d'Europe.

Nos pèlerins auront l'avantage de visiter cinq pays dans ce qu'ils ont de plus caractéristique: l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie, la France. Ils auront le bonheur de prendre part aux fêtes organisées à Rouen à l'occasion du cinquième centenaire de la mort de Jeanne d'Arc, dont la mémoire est si chère aux Français et aux Canadiens. Ils seront à Padoue pour l'ouverture solennelle des fêtes en l'honneur de Saint-Antoine, auxquelles assisteront un Cardinal Légat du Pape, une multitude de dignitaires ecclésiastiques et civils et une foule de pèlerins venus de toutes les parties du monde.

Des mesures sont prises pour que nos pèlerins soient reçus en audience privée par le Souverain Pontife et par le Ministre Général de tout l'Ordre des Frères-Mineurs.

Pour préparer nos voyageurs à mieux apprécier les beautés artistiques qui s'offriront à leur admiration, des conférences seront données durant la traversée, sur sainte Jeanne d'Arc, saint François d'Assise, saint Antoine de Padoue et sur les principaux centres qui seront visités. Les concours d'une agence assurée et tout le confort désirable sont assurés sur terre et sur mer.

Sans être prophète, on peut prédire que pèlerinage promet à l'oeil, à l'esprit et à l'oeur, et même au corps, un véritable enchantement et un délicieux repos. Avis aux intéressés qui rêvent de voir l'Europe avec tous les monuments que le génie et la piété, durant vingt siècles, ont élevés à l'Eglise et à la Patrie.

P. Ferdinand COITEUX, O. F. M. Directeur du pèlerinage. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. P. T. Toupin, de l'Agence American Express, 1233 Carré Philippe, Montréal; ou aux R. R. P. P. Français, 2010 Dorchester Ouest, Montréal.

ELLE SAVAIT QUOI FAIRE POUR SON MAL DE DOS

UNE DAME DE QUEBEC FAIT USAGE DES PILULES DE DODD.

Mme P. M. McRae louange hautement le célèbre Remède pour les reins, les Pilules de Dodd.

Hopetown, Mars 1931

"J'ai fait usage des Pilules de Dodd pour un mal de dos et des reins, et j'en ai eu un grand soulagement. Si on en fait un loyal essai, elles guériront toutes les maladies des reins." Ce témoignage vient de Mme Parker McRae qui réside dans cette localité.

D'autres disent la même chose. Elles ont essayé les Pilules de Dodd et les ont trouvées efficaces. Comme tonique et remède de famille, les Pilules de Dodd sont sans égales. Lorsque vous vous sentez fatigué et abattu, il y a dix chances pour une que vos reins sont en défaut. Quand les reins deviennent embarrassés et en désordre, la circulation du sang se ralentit, les impuretés ne sont pas éliminées et il en résulte une lassitude et un manque d'énergie.

LE SOIN DE VOTRE VUE

Pour goûter pleinement la lecture au foyer, il faut éviter la fatigue des yeux. CONSULTATIONS: 10 hrs a.m. à 7 hrs p.m. Vendredi et Samedi exceptés. FAITES-VOUS EXAMINER VOTRE VUE SANS RETARD. Institut d'Optique Ouimet, 4228, rue St-Denis, près Rachel, Montréal.

Nous Vous Garantissons un Chèque Mensuel Votre Vie Durant

Après vous être assidûment tenu à la tâche pendant vos années productives, et après vous être acquitté de la plupart de vos devoirs familiaux, vous aurez acquis le droit à des loisirs, à vos aises et la liberté de jouir de la vie sans soucis financiers. Si vous voulez faire votre part, la Confédération Life Association vous garantira un chèque mensuel, votre vie durant... elle vous garantira que vous ne serez jamais dans la classe des indigents où se trouve, d'après les statistiques, une si grande partie de l'humanité. Vous pouvez commencer dès maintenant à vous constituer un revenu de retraite, à même ce que vous gagnez. Vous ne perdrez jamais les dépôts que vous aurez faits, et vous aurez le plaisir de voir vos épargnes prendre des proportions considérables. Entrez, vous dépendants pourrâtes compter sur la protection que lui vaudra une succession assez forte; en plus si vous êtes frappé d'incapacité, par suite de maladie ou d'accident, vous recevrez sous peu, un chèque mensuel, et vous serez exonéré de l'obligation de faire des dépôts aussi longtemps que durera l'incapacité. Tous ces avantages sont GARANTIS par la Confédération Life Association. Il n'est pas de plan plus sûr pour la formation d'un revenu mensuel certain et invariable. Déposez le coupon à l'adresse DES MAINTENANT, pour obtenir des renseignements complets... vous n'encourrez aucune obligation.

Confederation Life Association Toronto, Canada. Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements complets sur votre plan "Un Revenu Mensuel Garantit à Vie". Nom: Adresse: FELIX GIROUX — LAURENT DUBOIS Représentants, SAINT-JEROME, P. Q.

Scies Réparées SCIES SIMONDS. Nous réparons et affilons les scies usagées leur assurant un rendement satisfaisant. Scies nouvelles circulaires et à ruban toujours en stock. Consultez nous sur vos scies. SIMONDS CANADA SAW CO. L.TEE. MONTREAL - TORONTO. 7-29 VANCOUVER - ST-JEAN, N.B.

J. A. BINETTE Enr. Entrepreneur Plombier Expert en Chauffage. 69, ave. Legault. Tél. 419. St-Jérôme.

Manufacture de PORTES et CHASSIS à Saint-Jérôme. Portes, Chassis, Jalousies, Tournage, Découpage, Bois préparé, Bois de charpente, etc. Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. ELIE MEUNIER, Prop.

ALBERT R. CLOUTIER MARCHAND GENERAL FERME-NEUVE, P. Q. Remarquez que mes prix sont toujours les plus bas. POUR DU COMPTANT SEULEMENT. BEURRE de beurrerie de choix. La lb 36c. FLEUR d'avoine, belle qualité, la lb 23c. HADDOCK la lb 8c. SAUMON rouge la lb 14c. POISSONS blancs 5 lbs pour 24c. GRAISSE pure 10 lbs pour 1.59. POMMES MacIntosh, enveloppées, 1ère qualité, la lb 10c. SARDINES Brunswick 3 boîtes pour 20c. CORNICIIONS mélangés, en petits barils pour 35c. PEANUTS rôties, 2 lbs pour 23c. CLAQUES fines pour hommes. Grands 6 à 11 La paire 89c. CLAQUES fines pour dames. Talons hauts, cubains et bas. La paire 79c. CLAQUES pour fillettes et garçons. La paire 59c. GANTS de travail en cheval, avec poignets, pour hommes. La paire 89c ET 95c. PANTALONS de travail pour hommes. (Longs seulement). La paire 1.39. Nous avons reçu un assortiment de jolis CHAPEAUX pour hommes. Nouveautés pour le printemps. À partir de 1.95. DU 16 AU 21 MARS

NOUVEAUX BAS PRIX DURANT sur tous les modèles DURANT Série 1931 "4-07" 4 cylindres "6-14" 6 cylindres "6-18" 6 cylindres. Tout les modèles de la Nouvelle Ligne Durant sont maintenant marqués à de Nouveaux Bas Prix. Demandez tous les détails à votre dépositaire. Suprêmes en Qualité et en Valeur. Fabriqués par une Compagnie Canadienne Contrôlée par un Capital Canadien. DURANT MOTORS OF CANADA LIMITED TORONTO (LEASIDE) CANADA. D U R A N T UN BON AUTO. JOS. GAUTHIER SAINT-JEROME, P. Q. GARAGE ST-LIN SAINT-LIN, P. Q.

**SAINT-JOVITE**

— M<sup>me</sup> Alcide Vanier se rendait samedi dernier, à Mont-Laurier, où elle visitait son fils Sylvio, étudiant au collège S. int-Joseph.

— M<sup>me</sup> Sylvio Dufour se rendait à L'Annonciation, samedi dernier, où elle visita son amie, M<sup>me</sup> Léonard.

— M. l'abbé Brodeur, vicaire, était de passage à La Conception la semaine dernière.

— M. Gérard Laviolette était de passage à Saint-Jovite, samedi dernier, et repartait dimanche soir pour Beauharnois, où il demeurera.

— M. Paul-Emile Grenon revenait, lundi midi, d'une retraite fermée à Montréal.

— M. Odilon Blanchette, employé au gouvernement, est actuellement à sa pension chez M<sup>me</sup> N. Cloutier.

— M. Roméo Desalliers se rendait à Montréal, dernièrement.

— M. et M<sup>me</sup> N. Larivière, de Montréal, étaient de passage à Saint-Jovite la semaine dernière.

— Le Club C.I.P. lance un nouveau défi au Club Royal. Avant que la saison se termine, il espère voir sa proposition acceptée. Si non, il faudra croire qu'on le redoute? Est-ce la raison?.....

— M. Boivin de Montréal, était dernièrement de passage à Saint-Jovite.

— M. S. Caron, de Montréal, était de passage à Saint-Jovite, jeudi dernier.

— M. N. Deserres était en voyage d'affaires dans notre localité.

— M<sup>me</sup> A. Bouvrette remplace Mlle Albina Vaugrois comme institutrice.

— Mlle A. Blane, garde-malade au service du gouvernement, était à Saint-Jovite la semaine dernière.

**FUNERAILLES DE M. JOS. ROLLIN**

Le lundi 9 mars est décédé, à l'âge de 66 ans et 11 mois, M. Joseph Rollin, époux de Victoria Roy. Le défunt a laissé, outre son épouse, 1 frère M. Michel Rollin; 4 sœurs: M<sup>mes</sup> E. Huet, P. Valiquette, M. Prévost, L. Delorme.

Les funérailles ont eu lieu, en l'église paroissiale, jeudi 12 mars. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Chaumont assisté des abbés Dugal et Robillard comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Osias Roy, Arthur Desjardins, Joseph Labelle, David Roy, Joseph Roy, Phyllis Roy.

Le deuil était conduit par son frère, Michel Rollin, ses beaux-frères: Louis Delorme, Ephrem Roy, Armand Rollin, Léopold Desjardins, Oscar Roy, Louis, Joseph, Emile, Donat Labelle, Emile Huet, Ernest Prévost, Octave Gingras, D-Ulric Lacasse, Jacques Gingras, Jos. Vermette, M. Potvin, Jos. Gauthier, A. Lauthier, Raoul Villeneuve, Alphonse Thémens, C. Wilson, et plusieurs autres.

Assistèrent aux funérailles: M<sup>mes</sup> J. Prévost, L. Delorme, H. Brisson, A. Desjardins, Ferrier Desrosiers, Emile, Donat Labelle, J. Godin, E. Paquette, A. Emond, Roméo Lebeau, D-Ulric Lacasse, Potvin, B. Lafleur, D<sup>me</sup> Allaire; M<sup>lles</sup> Georgine, Cordélia Roy, Jeanne et Germaine Rollin, W. Huet, Jeanne et Ernestine Roy, M. Bouchard, E. Richer, Laura Labelle.

Offrandes de messes: M<sup>me</sup> A. A. Viau, M. Raoul Villeneuve, les employés de la Eagle Lumber, M. et M<sup>me</sup> D-Ulric Lacasse, famille Michel Rollin.

Offrande de fleurs: M. Lucien Brisson.

Sympathies: M. et M<sup>me</sup> Aurèle Filion, Famille Octave Gingras, Famille Louis Labelle, Famille Joseph Godin, Famille de M<sup>me</sup> Monty, M<sup>me</sup> Vve E. Huet, Famille Art. Desjardins, M. et M<sup>me</sup> Hector Gingras, Famille E. Filion, M<sup>lle</sup> Georgiana Roy, Famille H. Brisson.

Les familles Rollin et Roy remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de leur deuil, soit par assistance aux funérailles, visites, offrandes de messes, sympathies.

**NOUVELLES DE STE-AGATHE**

**UN GRAND PROGRES POUR L'AGRICULTURE DANS NOTRE REGION DES LAURENTIDES**

Le pouvoir Coopératif des Laurentides

Grâce à l'initiative de notre député M. Louis-Etienne Parent, et de notre secrétaire provincial, l'honorable L.-A. David et du Département de l'Agriculture, on est à établir à Ste-Agathe des Monts, un poste d'incubation de poussins, qui opérera sous le nom officiel de "Convoir Coopératif des Laurentides". L'entreprise intéresse toute la population, mais particulièrement ceux qui s'occupent d'agriculture. Personne n'ignore que l'élevage des volailles est une des exploitations les plus payantes dans notre région du Nord. Voilà un marché qui s'ouvre dans les circonstances les plus favorables à tous ceux qui voudront se grouper dans la coopérative de Sainte-Agathe pour toutes fins agricoles mais en particulier pour la vente des œufs et pour l'achat des poussins. Bien entendu, il s'agit d'œufs approuvés par les aviculteurs autorisés. La Coopérative agricole de Sainte-Agathe dirigera le "Convoir Coopératif".

Pour toutes informations ou correspondances que l'on s'adresse au "Convoir Coopératif des Laurentides". Le Convoir commencera à opérer d'ici une huitaine de jours.

— Mardi le 17 mars prochain, aura lieu à l'hôtel Laurentide Inn, la distribution des coupes et médailles aux gagnants des différents concours de skis et de raquettes durant la présente saison d'hiver.

A cette occasion le Club Sportif de Sainte-Agathe des Monts a préparé un programme de chant, de danse et une intermission par M. "Tex d'Art" artiste-peintre très connu.

— Dimanche dernier, nous avons eu la visite de l'honorable et de M<sup>me</sup> L.-A. David. M. et M<sup>me</sup> David sont venus passer la fin de semaine dans leur résidence à Sainte-Agathe des Monts.

— M. Ernest Bélisle, garde-pêche et de chasse, est à faire une enquête sur les personnes qui ont tué deux orignaux, ces jours derniers, aux environs de Saint-Adolphe d'Howard.

**ROLLAND VS REGENT DU NOUVEAU DANS LA MAISON**

Mardi dernier, le Rolland visitait le Regent. Ce fut vraiment la plus belle exhibition de hockey que ces deux équipes fournirent cette année. Léveillé, dans les buts de la Rolland, et Dugal, dans les buts de la Regent, furent invincibles. Lamoureux et Boivin firent une montée magnifique; après trois passes successives, Boivin lança et compta pour le Regent. Labelle, après une mêlée devant les buts de la Rolland, s'empara de la rondelle, passa les avants, les défenses, et compta un beau point. Les deux équipes se distinguèrent à la reprise finale, des deux côtés. Les lancers étaient terribles. Dans une mêlée Desjardins, en enlevant la rondelle, lança dans le coin de ses filets et donna la victoire au Rolland.

Regent	Alignement	Léveillé
Dugal	Buts	Léveillé
Dunnigan	Défenses	Payer A.
Sigouin	"	Fortier C.
Duquette	Centres	Labelle
Desjardins	Aile	Payer O.
Thomas	"	Migneault
Boivin	Substituts	Ouimet
Lamoureux	"	Pharand
		Thérien

**AVIS DE DIVIDENDE**

Dans l'affaire de: LA CAISSE D'ECONOMIE DES CANTONS DU NORD, SAINT-JEROME, QUE.

Un premier et dernier bordereau de dividende a été préparé dans cette affaire, et sera ouvert à objections jusqu'au 7 avril 1931, après laquelle date ce dividende sera payable suivant la direction de la Cour.

Avis est aussi donné par les présents que ce dividende est en règlement définitif des recours des créanciers de la faillite contre l'honorable W.-B. Nantel et contre M. Léonard Ethier, héritier de feu H.-H. Ethier, étant donné que ce dividende est payé grâce aux fonds reçus par le curateur en règlement définitif de ces recours.

Les créanciers et toutes personnes concernées en cette affaire, désirant s'opposer ou faire objection à ce bordereau de dividende comme au règlement définitif des recours des créanciers contre l'honorable W.-B. Nantel et H.-H. Ethier, devront faire signifier leurs objections et contestations dans les mains du curateur, avant le 8 avril 1931.

V. LAMARRE, Curateur.  
BUREAU: 19 rue Saint-Jacques Est, Montréal.  
2 f. 13 M. 31

**THEATRE GEORGES**

Jusqu'à samedi: "Untamed Lady" avec Joan Crawford. Une splendide production qui fait un pendant parfait à la production "This Mad World".

De lundi à mercredi: "The Red Love" (L'amour rouge). Cette production d'un réalisme parfait issue d'une des plus grandes compagnies de cinéma américaines a fait fureur partout où elle a été montrée. Elle rappelle "Ramona", et diffère de cette production en ce sens qu'elle est plus triste, plus émouvante et plus sublime au point de vue amour. C'est l'amour entre un sauvage et une femme blanche dans les grandioses décors de la nature. De là, rivalité, haine et jalousie d'un rival. Voyez "L'amour rouge" et soyez émus. Autres films courts et instructifs.

De jeudi à samedi: "La capitaine courageux". Ceux qui aiment une production d'action, pleine de dévouement et d'héroïsme, feront bien après avoir vu "L'amour rouge" de ne pas manquer celle-ci. Ils seront servis à souhait. Qu'est-ce que le courage? Qu'est-ce que le devoir? L'homme courageux" le dira à tous. Autres films plus courts.

Le Théâtre Georges donne de bons programmes et ne néglige rien pour satisfaire ses clients. Encourageons-le pleinement la semaine prochaine dans le fameux programme qu'il nous offre.

**THEATRE GEORGES**

Jusqu'à samedi: "Untamed Lady" avec Joan Crawford. Une splendide production qui fait un pendant parfait à la production "This Mad World".

De lundi à mercredi: "The Red Love" (L'amour rouge). Cette production d'un réalisme parfait issue d'une des plus grandes compagnies de cinéma américaines a fait fureur partout où elle a été montrée. Elle rappelle "Ramona", et diffère de cette production en ce sens qu'elle est plus triste, plus émouvante et plus sublime au point de vue amour. C'est l'amour entre un sauvage et une femme blanche dans les grandioses décors de la nature. De là, rivalité, haine et jalousie d'un rival. Voyez "L'amour rouge" et soyez émus. Autres films courts et instructifs.

De jeudi à samedi: "La capitaine courageux". Ceux qui aiment une production d'action, pleine de dévouement et d'héroïsme, feront bien après avoir vu "L'amour rouge" de ne pas manquer celle-ci. Ils seront servis à souhait. Qu'est-ce que le courage? Qu'est-ce que le devoir? L'homme courageux" le dira à tous. Autres films plus courts.

Le Théâtre Georges donne de bons programmes et ne néglige rien pour satisfaire ses clients. Encourageons-le pleinement la semaine prochaine dans le fameux programme qu'il nous offre.

**CLOTURE DE LA LIGUE JEROMIENNE**

Vendredi se clôturait à l'Aréna la Ligue Jérémienne par la rencontre du "Dominion" et du "Collège". Cette partie, étant la deuxième du détail, devait décider du championnat ou de l'égalité des équipes. Le "Collège" a perdu par un résultat, non approuvé du "Collège" et de l'assistance de 4 à 2, lorsque le vrai résultat devrait être de 2 à 1 en faveur du "Collège". Le "Dominion" ayant fait trois points sur hors jeu dont l'un sifflé s. v. p. Le Collège a eu à faire face à un arbitre dont l'impartialité est fort discutée.... On dit qu'il n'y a pas de plus sourd que le sourd volontaire; nous pouvons dire la même chose pour les aveugles. L'arbitre s'est montré pour la circonstance aveugle volontaire, affectant de ne rien voir pour le Dominion, permettant tout ce qui doit être prohibé dans une partie loyale, sifflant pour le Collège sur de vrais ou prétendus hors-jeux lorsque M. Giroux lui faisait signe de s'exécuter. Si nous étions les seuls à protester vous pourriez nous accuser, et avec raison, de chauvinisme pour le "Collège"; mais nous avons avec nous cette assistance honnête et loyale que nous avons su intéresser et qui a quitté l'Aréna indignée de voir le Dominion remporter le championnat d'une manière si peu satisfaisante. Si le "Dominion" a le championnat, il n'a certainement pas les honneurs de la partie et surtout il n'a pas terminé la saison avec la sympathie du public. La chose est réellement regrettable: combattre toute une saison pour connaître le meilleur club et terminer apr un résultat qui, à vrai dire, est fort douteux. Gardez votre coupe. Elle sera un souvenir vivant de votre partie du 6 mars 1931 qui n'a pas été ce qu'elle aurait dû être.

Nous sommes certains que les joueurs de la brave équipe de la "Dominion" qui veulent être loyaux et bien pensants sont, comme ceux du "Collège", non satisfaits. Nous terminons en remerciant tous les joueurs de la Ligue. Nous avons combattu ensemble et nos rapports ont été des plus courtois. Remerciements aussi à la direction qui a su, par son dévouement et son habileté, conduire le tout à la satisfaction de tous, chose qui n'est pas toujours facile. Enfin remercions les plus sincères à l'assistance qui a manifesté tant d'intérêt à nos parties et à qui, je crois, nous avons plu. Remerciements à notre arbitre officiel qui avait une tâche très ingrate à remplir et qui s'en est tiré à la satisfaction générale. Espérons que l'an prochain la Ligue se montrera à l'oeuvre avec beaucoup d'ardeur et, profitant de l'expérience du passé, fera son possible pour éviter ce qui a pu être défectueux cette année.

G. OUELLETTE et C. MICHAUD

**SAINTE-ANNE DU LAC**

— M. Edmond Therrier et sa sœur Marie-Anne de Ferme-Neuve, étaient en promenade, dimanche, chez leur grand-père, M. Alfred Lebeau. Ils sont retournés enchantés de leur promenade.

**Agit comme**

**Teclair**  
sur Toux et Rhumes

Un remède éprouvé, rapide et sûr pour enfants et adultes

**BUCKLEY'S** MIXTURE

Agit comme Teclair - Une Seul Goûté Le Peccot

**QUEL REGAL !**



Les "Rice Crispies" sont très croquantes et elles sont délicieuses avec le lait ou la crème. Et quelle saveur! Des grains de riz broyés et rôtis!

Les "Rice Crispies" sont succulentes pour les repas. Donnez-les aux enfants pour leur souper, ou pour une collation avant le coucher. Facile à digérer. Demandez-en un paquet rouge et vert à votre épicer. Préparé par Kellogg, à London, Ontario.



**DE L'OR EN BARRES**

Un prêt en première hypothèque sur une propriété de rapport qui vaut environ le double de la somme prêtée, c'est de l'or en barres avec cet avantage que le prêt hypothécaire rapporte un gros intérêt et que l'or n'en rapporte pas.

N'hésitez pas à faire la part large à l'hypothèque dans vos prêts. C'est un placement de tout repos qui vous donnera un revenu sûr, substantiel et régulier à échéances fixes. C'est de l'or en barres et plus.

**Soyez prêt pour les sucres**

Messieurs les cultivateurs, Pâques est de bonne heure, cette année. Le temps des sucres arrivera plus tôt qu'on ne le croit. Soyez donc prêt pour la récolte de ce délicieux produit canadien. Avant de placer votre commande pour

**Chaudières à sucre, Canistres à sirop, Chalumeaux, etc.**

Renseignez-vous sur mes prix. Vous serez assurés que vous ne paierez pas meilleur marché ailleurs.

**L. C. TAILLON**

Magasin Indépendant Victoria  
Téléphone 114  
Coin Labelle et St-Georges St-Jérôme

ne se préoccupe guère. Elle me dit: "Tu sais ma tante, je pense que ce sera un bonjour: il a dormi toute la journée, il n'a pas pleuré encore". Et moi, de lui répondre aussitôt: "Attends qu'il s'éveille"...!

Personne ne veut manger, parce que personne n'a faim: on n'a pas trop de temps pour admirer Monsieur Claude qui lui, s'étire, baille avec un sans-gêne assez déplacé.

En ce moment, il est encore paré de ses beaux habits dont on l'a revêtu pour son baptême. Petit pain qu'il était hier, il fait partie maintenant de l'Eglise militante.

En me penchant sur le petit ange que le baptême venait de faire, je réalisai la beauté de la maternité!

Mais comme aussi le cœur d'une tante est très proche parent du cœur maternel, je songeai comme ma sœur, que ce petit grandira, deviendra un homme.

Cher amour, tu viens de quitter le ciel, gardant sur ton front pur, le reflet des clartés d'en haut. Que sais-tu de la vie, toi dont les yeux s'ouvrent à la lumière?

Tout le mystère de ta destinée est là, dans ton âme qui s'éveille. Préoccupé de savoir si tu seras beau, aucun ne peut deviner la route qui sera tienne: L'avenir est un sphinx!

Mais chaque jour, chaque heure

formeront ton âme, tu rieras bientôt, cueillant avec tes premiers pas des baisers, des sourires... Puisse cet insouciance heureuse combler de joie tes parents, enseigner leur vie, chasser de leurs fronts tous les nuages.

Cher petit être blanc et rose, tu n'est qu'un matin de la vie! Ton front d'ange est si pur; ah! si tu pouvais ne pas grandir...!

HIRONDELLE  
Montréal, 11 mars 1931.

**THEATRE REX**

Vendredi et samedi: Robert Montgomery, Dorothy Jordan dans "Love In The Rough" — Cartoon — Comédie — News.

Dimanche et lundi: Artistes choisis version française dans "Mon Gosse de Péro" — Cartoon — Comédie — News.

Lundi soir, en plus du programme régulier, un magicien donnera une séance. Les secrets de plusieurs jeux magiques seront expliqués.

Mardi, mercredi et jeudi: Constance Bennett, Edmund Lowe dans "This Thing Called Love" — Cartoon, Comédie.

**E. H. SABOURIN**

**Marchand général MONT-LAURIER**

SAVON CONFORT	45c	CHAPEAUX valant \$3.50	1.95
10 morceaux pour		et \$5.00 pour	
CAFE CONDOR	49c	VESTES DE LAINE de fantaisie, et	2.39
Bte de 16 oz. pour		PULL-OVERS. Valeur	
THE NOIR et VERT	39c	justu' à \$5.00 pour	
la lb.		CLAQUES pour dames. Talons hauts,	69c
FEVES BLANCHES	49c	bas ou cablans.	
10 lbs pour		Pour	
POIS A SOUPE	49c	CLAQUES pour enfants:	59c
10 lbs pour		Grandeurs 6 à 10 1/2	
POIS VERTS No. 4	11c	Pour	
Pour		Grandeurs 11 à 2	65c
SIROP de table "Raymond"	1.19	Pour	
le gall.		CLAQUES pour garçons	79c
POUDRE A PATE "Cooks friend" Bte 16 oz. pour	28c	Grandeurs 1 à 5 pour	95c
FARINE D'AVOINE "Robin Hood" avec prime pour	33c	CLAQUES pour hommes	95c
à		à	
Un lot de CASQUETTES	75c	Nous venons de recevoir de jolies	
		ROBES de maison. Spécial pour	98c ET 1.39

POUR DU COMPTANT SEULEMENT

**FAIT SUR MESURES**

L'ÉTIQUETTE FASHION-CRAFT... GARANTIE DE DISTINCTION ET DE VALEUR SUPÉRIEURE

**Un service spécial de FASHION-CRAFT à votre portée!**

**EST la perfection obtenue dans l'ajustement de vêtements sur mesures individuelles—plus LE STYLE, LA QUALITÉ ET LA VALEUR FASHION-CRAFT**

Vous êtes conviés à prendre avantage de ce service spécial de commandes sur mesures de Fashion-Craft.

Entrez seulement quelques instants et choisissez le nouveau complet ou paletôt parmi une vaste série de lainages superbes.

A partir de \$27.50

Les nouveaux échantillons pour le printemps et l'été sont arrivés. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Vous trouverez en un complet ou paletot "Fashion-Craft" la qualité et la confection que vous désirez. .... Il reste encore un bon nombre de tweeds à 20% de réduction, hâtez-vous car les annulations arrivent rapidement.

**E. H. SABOURIN**  
Marchand général  
[Mont-Laurier]

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Mlle Eugénie Rochon de Sainte-Thérèse de Blainville, est en promenade chez l'honorable W. Bruno Nantel, où elle passera quelques jours.

M. et Mme Jules Lemieux de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Rodrigue Latour, dimanche dernier.

Nous apprenons qu'une agence de la maison Eaton, viendra s'établir ici au printemps, dans le magasin de M. Laviolette, situé Avenue Legault.

Faisaient la quête aux différentes messes, dimanche dernier:

7.30 hres: Mmes Jérôme Leblanc, d'Assise Richard, René Blain, Ernest Fugère.

8.30 hres: Mmes Laurette Saint-Louis, Marie, Marthe Leuzon, Eva Paquet, Germaine Bériot.

9.30 hres: Mmes Georges Latour, Jules Lemieux, Ulrie Poirier, René Dumoucheil.

M. et Mme Harry Bruce font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Joelyne, Jacqueline, Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Robert, oncle et tante de l'enfant. Portense, Mme Athanase Latour.

Mme Athanase Latour passait quelques jours à Montréal, l'invitée de Mme Harry Bruce.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Jimmy Dalton, survenue mardi le 10 mars. Il laisse pour pleurer sa perte un fils Albert.

A la famille en deuil, l'Avenir du Nord offre ses sympathies.

Mlle Ursule Lessard de Louiseville est en visite chez son frère, M. Antony Lessard, professeur à l'École Normale.

Mme Honoré Dumais de Nominique, est venue passer quelques jours avec sa fillette Mauricienne, chez son frère, M. Ernest Giroux.

Mlle Cécile Giroux de Montréal, était en promenade, samedi et dimanche dernier, chez M. et Mme Ernest Giroux.

M. et Mme Alfred Langlois ainsi que leur fillette Denise, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme P.-E. Leclair, dimanche et lundi dernier.

Mme Aldéric Sigouin était de passage à Montréal jeudi dernier.

A Valleyfield, le 5 mars 1931, a été baptisé par l'abbé A. Brazeau, Joseph, Procule, Paul, Yvan, enfant de M. et Mme J.-Paul Desjardins (née Gilberte Major). Parrain et marraine: M. Bernard Desjardins et Mme J.-N. Desjardins de Saint-Jérôme, oncle et grand-mère de l'enfant. Portense, Mme P. Major, grand-mère de l'enfant.

Nous trouvons dans une autre colonne de notre journal, une réponse à Ami Sincère qui faisait des reproches à Benoit pour son jeu de hockey trop individuel.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de santé de Mme Joseph Fortier s'améliore.

Mme Fortier, affligée d'un commencement de paralysie, suit un traitement, depuis quelques semaines, au sanatorium Prévost.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Les révérends Géna et Héon, rédemptoristes prêchant, cette semaine, une retraite aux hommes mariés de la ville.

La semaine prochaine, aura lieu la retraite des demoiselles.

La famille de M. J.-Arthur Dupras, représentant de l'Imperial Oil, qui habitait Montréal depuis un an, viendra de nouveau s'établir parmi nous au mois de mai prochain. M. Dupras a loué le logement de M. Eusèbe Huot, situé en haut de la Commission des Liqueurs.

Nous lui souhaitons de nouveau la bienvenue.

COLONNE PAROISSIALE

NAISSANCES

2 mars: Marie, Yolande, Violette, fille de Victor Durand.

5 mars: Joseph, Lucien, André, fils de Ulrie Beaulieu.

5 mars: Marie, Anita, Huguette, fille de Joseph Vaudry.

6 mars: Marie, Béatrice, Jeannette, fille de Raoul Gauthier.

7 mars: Marie, Claire, Hélène; Marie, Thérèse, Aline filles de Aimé Chalifoux.

7 mars: Marie, Thérèse, Pierrette, fille de Philias Leblanc.

9 mars: Marie, Fleurette, Bernadette, fille de Léopold Godard; Joseph, Pierre, Fleurent, fils de Léopold Godard.

10 mars: Marie, Micheline, Yolande fille de Rosario Saint-Germain.

DECES

5 mars: M. Euchariste Laflamme.

8 mars: M. Félix Legacé 88 ans.

9 mars: M. Joseph Rollin, 67 ans.

19 mars: M. Jimmy Dalton.

LES COURS DE SOLFÈGE

On nous prie d'annoncer qu'à partir du 16 mars courant, les cours de solfège se donneront dans le sous-basement de l'église paroissiale.

Nous profitons de l'occasion pour engager fortement les jeunes gens et jeunes filles, les messieurs et les dames à profiter de ces cours gratuits qui leur donnent l'avantage et la facilité d'apprendre le solfège.

Cet enseignement est essentiel et nécessaire à toute personne qui veut apprendre la musique. Le solfège est à la base même de toute instruction musicale.

Pour le chant comme pour la musique instrumentale il faut, tout d'abord, savoir le solfège.

Or, les cours gratuits que les professeurs Goulet donne chaque semaine à Saint-Jérôme, grâce à l'octroi du gouvernement provincial, ont pour but d'enseigner le solfège à tous ceux qui veulent apprendre la musique d'une manière utile, logique et sérieuse.

MM. Anthony Lessard, professeur à l'école normale, accepta d'être candidat ainsi que MM. Armand Desjardins, autrefois comptable à la Dominion Rubber, et Adélarde Lacasse, entrepreneur-construteur.

M. le Dr Alfred Cherrier a eu une invitation des contribuables de la ville de Saint-Jérôme.

Les trois nouveaux candidats se sont déclarés en faveur du programme du Dr Cherrier.

Le Dr Cherrier fera connaître sous peu son programme à tous les contribuables de notre ville.

DELEGATION A QUEBEC

M. L.-E. Parent, député au fédéral, M. Zéphir Raymond, président de l'Association des Hôteliers de Campagne, MM. René Parent et Albert Fournelle de Sainte-Agathe, et M. J.-Arthur Dupras de Saint-Jérôme, secrétaire-trésorier du Club des Grands Bois, sont allés à Québec pour représenter l'Association pour la protection du poisson et gibier du district, auprès du Ministre de la Pêche, afin d'amender quelques règlements de la pêche et de la chasse dans la province. D'après les prospectus, les Comités de Labelle et Pontiac auront le droit de faire la chasse avec les chiens dès l'automne prochain.

UN VENDREDI, LE 13

La superstition veut qu'il soit hasardeux d'entreprendre quelque chose un vendredi, 13 du mois. Or, c'est ce jour-là que le parlement d'Ottawa commença son fonctionnement normal, la veille étant employée à des formalités purement officielles.

Il est probable que, pour une fois, la croyance populaire correspondra à une réalité. La session s'annonce sous les plus heureux auspices. M. Bennett devra faire face à un déficit de plus de cent millions de dollars, à une baisse générale du commerce et à un accroissement sans précédent des impôts canadiens.

Les revenus ont diminué, une partie du trésor fédéral distribuée en fonds de secours plus ou moins douteux, la dette nationale a été accrue. Jamais, depuis 1921, il n'y eut autant de désordre et de désarroi chez les maîtres fédéraux. Il faudrait remonter aux deux ou trois années qui suivirent la guerre pour trouver, dans notre histoire politique, une administration aussi néfaste.

Par ailleurs, M. Bennett aura à répondre à d'embarrassantes questions de la part de l'opposition. Il avait promis de mettre fin au chômage dès les premiers mois de son entrée en office. Le chômage sévit plus que jamais. Dans l'est, les ouvriers sont aux abois; dans l'ouest, les populations gémissent dans une misère et une inquiétude dont on ne prévoit pas la fin.

Le thaumaturge bleu sera acueilli à une situation intenable, pour peu que l'opposition le veuille. Mis en présence de ses déclarations de juillet dernier et du flasco complet de sa politique, il n'aura rien à répondre que par de nouvelles promesses et par des taxes. Ce sont actuellement les seuls remèdes qu'il puisse offrir aux malheureux de la nation.

UNE CURIEUSE PRISON

C'est celle de Versailles qui fait souvent parler d'elle et même un peu trop. Tout récemment, une femme condamnée à cinq ans de travaux forcés pour incendie volontaire s'en est évadée aussi facilement que si elle sortait de chez elle.

Il est arrivé bien d'autres histoires aux gardiens de la prison de Versailles.

La plus curieuse est celle de ce surveillant chef qui avait pris l'habitude d'aller se promener le soir, déléguant la surveillance à un détenu.

D'autre part, les prisonniers — certains du moins — étaient autorisés à se rendre dans un café de la ville pour y faire leur partie de billard; ils rentraient fidèlement à l'heure du couvre-feu.

COLLIER DE PERLES

Le "Berliner Borsen-Courier" cite les "perles" suivantes, dont il garantit l'authenticité, et qui proviennent d'un professeur de lycée d'une petite ville de Prusse orientale.

"Moi-même j'ai joué avec comme un joueur d'échecs consommé..."

"Les gouverneurs romains se nourrissent de la sueur de leurs provinces..."

"Un aéronaute ne doit pas se risquer trop haut dans les airs; sinon, le sol lui manque sous les pieds..."

"Les successeurs de Bismarck se mirent en lumière à l'ombre du titan..."

"La dent du temps a rasé les Pyramides..."

"Quel était le lien de famille qui unissait les frères Coehlegel..."

"L'authenticité" garantie par le journal allemand est quelque peu compromise par cette dernière question, qui rappelle trop nettement le fameux: "Quelle était la couleur du cheval blanc d'Henri IV?"

\$80,000,000 D'IMPOTS

Pour aider le gouvernement à équilibrer le budget national en face de l'énorme déficit qui se prépare, on prétend ouvertement dans les milieux officiels que le cabinet Bennett songe à imposer une taxe de ristourne de deux pour cent sur les ventes des manufacturiers aux marchands de gros et sur les ventes des marchands de gros aux marchands-détaillants.

On s'attend aussi à une augmentation de la taxe de vente à raison de 4 pour cent. Il est probable également que le taux de transport des journaux par la poste sera augmenté de 1 cent à 1 cent et demi.

La taxe de deux pour cent sur le chiffre d'affaires rapporterait \$80,000,000.

PENSEES

Le découragement est, en toutes choses, ce qu'il y a de pire; c'est la mort de la virilité.

Lacordaire

LES ANNALES

Le "1900" de Paul Morand commence à paraître dans les Annales. Cette publication si attendue et si promise au plus grand succès. Car nul plus que Paul Morand n'est désigné pour faire revivre cette époque si curieuse à la fois proche de nous et déjà effacée dans le passé. On suit l'auteur, amusé, séduit, étonné et les illustrations qui accompagnent son texte, choisies avec art, sont d'un haut intérêt. Dans le même numéro du 15 février, le début d'une étonnante série d'articles: Sous la mer

Tropicales par William Beebe, où l'on voit, décrites par un poète, les fantasmagories sous-marines; une passionnante étude de Paul Painlevé: Que sera demain?, et les signatures de Henry Bidou, Yvonne Sarey, Benjamin Crémieux, Gérard Bauër, Gil Robin, André Billy, Le No., en vente partout: 3 francs.

IN MEMORIAM

A la douce mémoire de notre mère bien aimée, Dame O. Légaré, décédée le 13 mars 1930. Son souvenir restera toujours ineffaçable et rien ne comblera le vide que son départ a causé dans le coeur de ses enfants.

A Lucille Paquette, décédée le 14 mars 1930, à l'âge de 11 ans. Une longue année s'est écoulée depuis le départ de notre chère Lucille pour le ciel.

Elle était la joie et la consolation de ses chers parents. Son père et sa mère lui gardent un tendre souvenir. Ses frères et ses soeurs prient constamment pour elle. Chère Lucille, du haut du ciel, n'oublie pas tes parents qui t'aiment toujours.

POTINS

Il arrive des choses surprenantes... La pénitence est bien peu comprise et on ne se force pas à son égard... Un de mes amis a manqué à ses promesses faites au matin des Cendres...

"Plus de cigarettes, disait-il, plus de cigarettes jusqu'à Pâques..." Cette semaine, poussé par quelque diable, il a fumé... et depuis, il fume plus qu'auparavant...

Le pauvre diable est plein de remords... Satis sourit et se flatte d'orgueil... Le restaurateur en est content... Et moi je me dis: "Il se damne! Il se damne!"

La volonté n'est plus à la mode... et la cigarette est à la page, même pour les dames.

Une de ces dernières, rencontrée

VARIETES

Il appert qu'au cours de l'hiver, à Montréal, un jour de tempête, un homme entra se mettre à l'abri dans la salle d'une bibliothèque publique. S'adressant au directeur: — Je voudrais un volume. — De quel auteur? — Pas très haut. C'est pour m'asseoir dessus.

Le directeur, profondément littéraire, en fut scandalisé au point d'en être malade.

D'une revue française: Il arrive assez souvent que les annonces ou enseignes prêtent à des gaietés tout-à-fait typiques: A la devanture d'un marchand de vins, à Poissy, on peut lire: "On reçoit des pensionnaires. Huîtres et escargots".

Galanterie de poète. Un mot peu connu de Victor Hugo. On sait que le poète, dans les dernières années de sa vie, eut l'amour des courses interminables en omnibus, sans but, pour le plaisir. En route, il ruminait ses vers. Il était un jour en omnibus lorsqu'une jeune femme pénétra dans la voiture. Elle se dirigeait vers une place libre, lorsqu'un brusque arrêt des chevaux (c'était vers 1875) la fit tomber pres que assise sur les genoux du poète.

Toute confuse, la jeune femme s'exécusa: — Oh! Je vous demande pardon, monsieur. Et Hugo, plus galant que jamais, répondit: — Et moi, je vous remercie, madame...

(Semaine Vermot)

Le nom d'Amérique? On croit ordinairement que le nom d'Amérique fut donné au Nouveau-Monde en souvenir d'Améric Vesputi qui marqua sur les traces de Christophe Colomb. Or cette tradition, relate un historien, est due à l'erreur commise par un chanoine, Jean Basin, qui s'avisa de dire un beau jour que Vesputi portait le prénom d'Américus tandis que son nom de baptême était Albert. La vérité est que le mot Amérique est d'origine indienne, et qu'il est tiré des idiomes sauvages du nouveau continent. Ce mot veut dire pays du vent dans les langues chouteuses de l'Amérique centrale. Il y a même une tribu de Peaux-Rouges qui porte, depuis un temps immémorial, le nom d'Amériques.

APHORISMES

Les aphorismes plaisent généralement. Par eux, on découvre en quelques lignes des vérités d'observation; ils sont le point de départ d'un retour sur soi-même et le rappel d'expériences morales, sociales, psychologiques et autres. Et c'est sans doute par quoi les sentences exprimées en quelques mots attirent la curiosité de l'esprit.

Ces observations préliminaires faites, mettons-les à l'épreuve puisque l'occasion s'offre de les confirmer. Voici donc: "Si vous voulez connaître vos amis, faite un erreur."

"Pardonnez rapidement; cela épargnera votre temps et votre digestion."

"Un homme sans faute est comme un aéroplane sans moteur: il ne peut pas s'élever."

"Un vrai critique cherche les beaux côtés; un critique injuste est aveugle pour tout, sauf pour ce qui est défectueux."

"L'homme le plus riche est celui qui a besoin de peu."

"Lorsque vous avez atteint le sommet de vos espérances, soyez prêts pour les désillusions."

"Ne croyez pas beaucoup à ce que vous entendez; pas même à ce que vous croyez voir."

"Mêlez-vous de l'ambition; c'est le cheval sauteur qui veut vous faire enluter dans le fossé."

Ces remarques et conseils, teintés d'humour, sont du cardinal O'Connell, archevêque de Boston.

Les bons Imprimés sont une marque de supériorité.

LORSQUE VOUS AVEZ BESOIN D'IMPRIMER, VOUS TROUVEREZ QU'CELA PAIE TOUJOURS D'AVOIR LES MEILLEURS, BIEN ENTENDU SI VOUS ÊTES DESIREUX D'AVOIR DES RESULTATS SATISFAISANTS.

NOUS SOMMES QUALIFIES ET OUTILLES POUR VOUS DONNER UN SERVICE EXCEPTIONNEL, QUE VOUS DESIRIEZ UN CATALOGUE, UNE CARTE D'ADRESSES, UN PAMPHLET OU N'IMPORTE QUEL GENRE D'IMPRIMERIE QUI DEMANDENT UN TRAVAIL SOIGNE.

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VOUS COTER NOS PRIX POUR LES TRAVAUX QUE VOUS VOUDREZ NOUS CONFIER.

IMPRIMERIE DE L'AVENIR DU NORD Saint-Jérôme

CARTES PROFESSIONNELLES

Jos. Plessis-Bélaire, C. R. AVOCAT — BARRISTER 400, Labelle. Saint-Jérôme

Gaston Gibeault AVOCAT ET PROCUREUR de la société légale Bourassa & Gibeault STE AGATHE DESMONTS

L. L. LEGAULT, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR LACHUTE, Qué.

Dr Pierre-A. Liboiron Téléphone 307 Chirurgien-Dentiste 292 St-Georges St-Jérôme

Dr B. Rochon Médecine, Chirurgie, Electricité médicale Dr J. Lapointe Spécialiste pour Yeux, Nez, Gorge et Oreilles ST-JEROME

Le Club David-Frévost souhaite toujours la plus cordiale bienvenue. Un Café de première classe est attaché à l'établissement.

VOYEZ MES PRIX POUR Poèles, Ameublements de chambre, salle à manger, cuisine, etc. Lits, Sommier, Matelas, etc. Réparation de gramophones Encadrement d'images et de portraits Albert Thinel 270, rue St-Georges Tel. 222 St-Jérôme

AMATEUR — Qui veut avoir des Roeks Barrés provenant de la fameuse lignée de V. Tomsonne des Etats-Unis prix \$2.00 pour 15, ou \$5.00 pour 50. S'adresser par lettre à Henri Bertrand, Peintre, Sainte-Adèle en bas, Co. Terrebonne.

PETITES ANNONCES TARIF DES PETITES ANNONCES 1 insertion... 50c. 3 insertions... \$1.00 Espace environ 1 pouce sur 1 colonne.

On DEMANDE à louer un piano en très bon ordre. S'adresser à l'Avenir du Nord.

A VENDRE. — Maison de pension, située dans le village de Saint-Faustin Station, 11 appartements, électricité, eau, bain, toilette — divisée pour faire deux logements si désiré. A vendre \$3,000; bonnes conditions de paiement. S'adresser à Henri Gareau, Saint-Faustin Station. Si vous voulez faire un bon marché, venez me voir.

TERRE A VENDRE à Saint-Jovite, avec ou sans rouland, 150 acres de terre; situé dans le village. 15 emplacements sont déjà vendus; il y en a encore à vendre avec environ 8 acres d'érables et de bois ordinaire. Conditions faciles. S'adresser à Edmond Bisson, Saint-Jovite.

A VENDRE — Séparateur Laval 2 ans d'usage, très propre, comme neuf. Au prix de 1/2 du prix courant; 1/2 comptant, balance 3 mois. Evaporateur Grim champion. Acheté il y a 2 ans pour démonstration, n'a jamais servi, dans la sucrerie. Prix: aucune offre raisonnable sera refusé. 1/2 comptant, balance 3 mois. S'adresser à Lucien Parent, 347 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

POUR VOUS, MESDAMES ET MESDEMOISELLES — Qui désirez être bien ajustées et surtout être très confortables, faites faire votre corset, corslet e, brassière sur vos mesures, en vous adressant à Mme A. Carrière, corsetière diplômée, 45, Ave Legault, Tél. 309-J. Démonstration à domicile si désiré.

AGENTS DEMANDES — Hommes de toute confiance pour vendre les Produits Watkins — une clientèle satisfaite. Profits de \$35. à \$40. par semaine en moyenne. Adressez-vous immédiatement à R. Desnoyers, a. s. de la Compagnie J. R. Watkins, 749 rue Craig Ouest, Montréal.

A VENDRE — Belle et bonne propriété, maison de pension, garage, la cule dans la place, coin de rue, bon poste de commerce, Henri Touchette, Saint-Faustin Station.

A VENDRE — 400 chaudières à suere, Chalumeaux, et différents articles à sucrerie tout neufs. S'adresser à Jérôme Leblanc, 283 de Villeneuve, Saint-Jérôme. Tél. 457.

Il est maintenant temps de penser nous confier votre commande pour vos oeufs à couvrir, pour les oeufs suivants: Leghorn, Hollivood, Ringpington dorés. Quantité limitée. 1.00 la douzaine. S'adresser à Jorian River Poultry Farm, Chester Kirk, Prop. Sainte-Sophie.

L'Avenir du Nord est publié par La Cie de Publication de St-Jérôme Inc. 176, ave Parent, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne. J. B. Parent, directeur-gérant.